

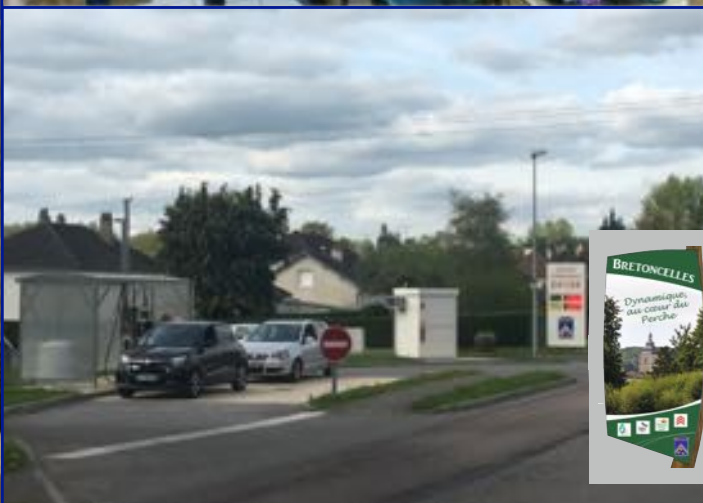


Le Petit Journal

Mai 2018
n° 88

Spécial Bilan

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr





☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes

Viande Libre-service - Idées Cadeaux

Livraison gratuite à domicile

Menuiserie Générale

Fenêtres Bois PVC Alu
Portails
Portes de garage
Stores extérieurs
Volets roulants
Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL Philippe
Haute Planche 61110 Bretoncelles
Tél. 02 37 37 25 20 Mob. 06 86 45 03 61



Société Décoration Peinture Aménagement

La Guitarderie - 61110 BRETONCELLES
Tél : 02 37 37 24 82 - 06 72 96 07 61



Informatique & Multimédia à Domicile

Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez

Olivier Palmer

Coach Personnel en nouvelles technologies

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil

Création de site Web - Pages perso et Blog

Olivier@multimediadomicile.fr
www.multimediadomicile.fr



06 51 53 03 27

Mai 2018

Sommaire

p. 3 Editorial

p. 5 **La vie du Conseil**

p. 13 *La vie de la CdC : visite présidentielle*

p. 14 *Bilan de mi-mandat*

p. 20 **La vie économique**

p. 22 **La vie culturelle**
(Espace Abbé-Fret et EPN)

p. 25 **La vie de la commune**

p. 25 *Budget & impôts*

Agence postale

p. 28 *État civil*

Mots croisés

p. 30 **La vie Associative**

p. 33 **Bretoncelles et l'environnement**

p. 33 *Les conseils d'Élisabeth*

p. 34 *Villages et maisons fleuries*

p. 35 *Le Parc et nous*

p. 36 *Bretoncelles, un village, des hameaux*

p. 37 **Bretoncelles pratique**

p. 37 *Annuaire*

p. 39 *Horaires SNCF*

p. 40 *Dates à retenir*

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :

David Lambert

Rédacteur en chef :

Marie-Florence Duprieu

Comité de rédaction :

ADI, Maire & adjoints

Impression : imprim'28

Distribution :

Commune de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Photos : MFI Duprieu

Ce nouveau numéro du petit journal outre ses rubriques habituelles revient largement sur le bilan de ces quatre années de mandat. Impossible à organiser à mi-mandat en raison d'une année électorale très chargée (Présidentielle, législatives, sénatoriales) son objectif était de vous rendre compte du travail effectué par l'ensemble du Conseil municipal.

Bien souvent ce travail est réduit au rôle du maire... qui ne peut rien faire sans une équipe mobilisée tant au niveau des élus qu'au niveau des services. Je tiens ainsi à les remercier pour leur investissement sans faille. Je tiens également à remercier la minorité qui a souhaité s'associer à ce bilan.

Il ne s'agit pas ici de tomber dans l'autosatisfaction... je sais qu'il y a encore beaucoup à faire, que tous les choix sont discutables... Que retenir de ces quatre années ?

Tout d'abord que **Bretoncelles continue sa dynamique de progrès** : commerces ou services supplémentaires (Aux petits Fours, station-service communale), **équipements nouveaux**, en particulier au service de la jeunesse (city-stade, nouvelle cantine, web-radio...), tout en **préservant son patrimoine** (église, mairie, ...), en agissant pour une **meilleure prise en compte de l'environnement** (valorisation ENS, énergie renouvelable, plus de bio à la cantine...)... sans oublier **des travaux majeurs de structure** (enfouissement réseaux, reprise assainissement, ...), ou d'organisation des services.

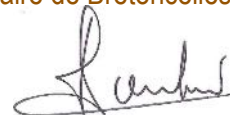
Ensuite que l'ensemble de ces investissements ont été réalisés **sans alourdir l'endettement de la commune et sans accroître la pression fiscale.** Après avoir gelé les taux depuis mon arrivée **j'ai proposé une baisse de 3% pour le budget 2018 pour restituer quasi 10 000 euros aux contribuables bretoncellois.**

Enfin, que notre gestion sur ces 6 ans a pour objectif de **donner à l'équipe qui suivra une situation budgétaire aussi saine que nous l'avons trouvée à notre arrivée.** Cela, je m'en porte garant malgré les baisses de dotations ou les transferts de compétences.

En pages intérieures vous trouverez la présentation complète de ce bilan, diaporama suivi par 70 Bretoncellois le 24 mars dernier.

Comme chaque année le mois d'avril a vu revenir les Marchés de Producteurs. Importants pour valoriser nos productions locales respectueuses de l'environnement, ils ne se développeront que si nous jouons le jeu du « consommer local »... Je compte sur vous !!!

David Lambert, Maire de Bretoncelles



Edito



INSTITUT CORNALINE

Épilations - Soins du visage
Soins du corps (techni-spa, massage californien)
Teinture et Permanente de cils
Beauté des pieds (bainés) et des mains
Maquillage et maquillage permanent
Forfait mariage
Pose de faux ongles, capsules,
gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Téléphone : 02 37 37 24 21
Jours d'ouverture : Mardi au samedi
10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT



Richard BERTHOU
Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

PLAISIR DE LIRE



91-93 rue Saint-Hilaire
Tél. / Fax : 02 37 52 11 63
28400 NOGENT-LE-ROTRON
lire.plaisir@wanadoo.fr



JOUR & NUIT
TAXIS
Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33

contact@ambulances-charles.fr
www.ambulances-charles.fr



BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Booz
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur
Peinture et enduit décoratif
Revêtement mur et sol
Pose parquet flottant -
faïences et carrelage
Petite maçonnerie



LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurfette
- Pains spéciaux
- Produits maison (Macarons, chaussons, glaces, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 26 janvier

Approbation du compte rendu du 1er décembre 2017

Le compte rendu a été transmis aux conseillers municipaux avec la convocation.

Le courrier de M. Pinloche concernant les travaux extérieurs de l'église sera annexé au compte rendu du conseil. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour afin de commencer par le sujet «Église : Maîtrise d'ouvrage pour travaux intérieurs », ce qui est accepté.

Suite à la dernière réunion du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a rencontré les membres du bureau de BPN. Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif «du financement des travaux de rénovation de l'église» :

FINANCEMENT	prévus	perçus	décompte BPN Engagement	décompte BPN au final
Département	10 000,00	10 000,00		
Fondation du Patrimoine	15 000,00	15 000,00	15000	15000
Fondation du Patrimoine/BPN	57 003,85	57 003,85	48500	57003,85
Don Mme Quanon/BPN	70 000,00	60 000,00	69375,12	60000
Total des participations	152 003,85	142 003,85	132875,12	132003,85
A la charge de la Commune	211 970,73	221 970,73		
% à la charge de la Commune	58,24	60,98		
différence				871,27

Monsieur le Maire rappelle que le montant total des travaux s'élève à 363 974,58 € HT. La commune, compte tenu des sommes reversées par BPN, constate que sa prise en charge sera supérieure de 10 000 €, pour un montant total de 221 970,73 € (contrairement aux prévisions initiales des subventions qui étaient de 152 003,85 €, la commune touchera 142 875,12€). Par conséquent, n'étant pas décideur, le Conseil municipal entérine le dernier versement de BPN s'élevant à 871,27 €.

En ce qui concerne les travaux à l'intérieur de l'Église, compte tenu de l'état d'avancement, Monsieur le Maire propose une co-maîtrise d'ouvrage pour la première tranche, ce qui est accepté à l'unanimité.

Il sera demandé à l'association BPN un descriptif précis de ces travaux. Un bilan sur ce partenariat et la réalisation

de ces travaux sera fait avant de s'engager sur d'éventuelles tranches de travaux supplémentaires.

Approbation du compte-administratif 2017 et du compte de gestion du receveur

Les comptes administratifs et comptes de gestion laissent apparaître les résultats suivants :

BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement	:	
Dépenses	:	875 750,60 €
Recettes	:	1 400 976,56 €
Excédent de fonctionnement	:	525 225,96 €

Section d'Investissement	:	
Dépenses	:	946 359,60 €
Recettes	:	835 548,50 €
Déficit d'Investissement	:	110 811,20 €
<u>Excédent global</u>	:	<u>414 414,86 €</u>

BUDGET RÉGIE EAU

Section de fonctionnement	:	
Dépenses	:	119 537,22 €
Recettes	:	148 254,70 €
Excédent de fonctionnement	:	28 717,48 €

Section d'investissement	:	
Dépenses	:	42 120,20 €
Recettes	:	24 768,66 €
Déficit d'investissement	:	17 351,54 €
<u>Excédent global</u>	:	<u>11 365,94 €</u>

BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement	:	
Dépenses	:	88 422,28 €
Recettes	:	111 903,65 €
Excédent de fonctionnement	:	23 481,37 €

Section d'investissement	:	
Dépenses	:	54 717,60 €
Recettes	:	55 850,07 €
Excédent d'investissement	:	1 132,47 €
<u>Excédent global</u>	:	<u>24 613,84 €</u>

BUDGET DE LA RESIDENCE DU CLOS DU PERCHE

Section de fonctionnement	:	
Dépenses	:	519 904,38 €
Recettes	:	519 904,38 €

Excédent de fonctionnement : 0,00 €

Section d'investissement :
 Dépenses : 807 660,40 €
 Recettes : 523 737,48 €

Déficit d'investissement : 283 922,92 €
Déficit global : 283 922,92 €

BUDGET DE LA STATION SERVICE COMMUNALE

Section de fonctionnement :
 Dépenses : 629 894,25 €
 Recettes : 660 636,10 €

Excédent de fonctionnement : 30 741,85 €

Section d'investissement :
 Dépenses : 63 983,67 €
 Recettes : 64 776,59 €

Excédent d'investissement : 792,92 €
Excédent global : 31 534,77 €

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Travaux rue Sophie-Girard : maîtrise d'œuvre Sogéti Ingénierie a établi une proposition d'honoraires pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la rue Sophie-Girard et l'aménagement du carrefour de la Croix-des-Chênes pour un montant est de 9 490 € HT, soit 7,30 % du montant des travaux estimé à 130 000 € HT. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Vidéo protection

Monsieur le Maire présente la proposition de Vidéo concept, l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le Conseil municipal opte pour la sécurisation du carrefour de la Croix-des-Chênes, du gymnase, piscine, terrain de boules et la gare. L'espace Abbé-Fret se verra également doté d'une caméra.

Le Conseil municipal sollicite le réexamen financier par l'entreprise afin de se prononcer.

Vente parcelle de terrain à la Dougère

Monsieur Fabre (SCI Fleur de Lune) souhaite se porter acquéreur d'une parcelle d'une superficie de 350 m² appartenant à la Commune. Le Conseil municipal accepte cette transaction à l'unanimité pour 1 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte qui sera rédigé par Maître Lecerf-Offroy.

Collège Paul-Harel : demande de subventions

- Activité piscine :

Les cours de natation en 6ème sont des enseignements obligatoires dans le programme d'Education Physique Sportive et Artistique. L'accès de la piscine de Mortagne-au-Perche est pris en charge par le Conseil Départemental, mais le trajet reste à la charge du collège. Le coût du transport s'élève au total à 1 890 €. Le collège sollicite une aide financière au *pro rata* du nombre d'enfants de la commune concernés par cette activité. Cette année, 15 jeunes Bretoncellois sont en classe de 6ème au Collège Paul-Harel. L'an passé une participation de 10 € avait été accordée par enfant. Le Conseil municipal accepte de verser 10 € par enfant soit au total 150 € (à l'unanimité).

- Voyage à Barcelone :

Le Collège Paul-Harel organise pour les élèves hispanisants de 4è et 3è un séjour linguistique à Barcelone du 16 au 22 avril 2018. Le coût du voyage s'élève à 454 € par élève. Une participation du FSE du Collège de 80 €, cet établissement souhaite abaisser la participation des familles à 304 € et sollicite de ce fait une aide de 30 € par élève concerné. 11 jeunes Bretoncellois sont concernés. La participation serait donc de 330 €, ce que le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

- Association sportive :

Le Collège Paul-Harel sollicite une participation des communes pour l'association sportive (UNSS). L'année dernière la somme de 15 € a été accordée par enfant. Cette année, 10 jeunes Bretoncellois sont concernés. Le Conseil municipal accepte de verser 150 € pour cette activité à l'unanimité.

Divers

Communauté de Communes Cœur du Perche :

- **CIAS** (*centre intercommunal d'action sociale*) : désignation de deux délégués : Mme Sylvie Hée, Titulaire et Mme Chantal Bacle, Suppléante

- **PLUI** (*Plan local d'urbanisme intercommunal*) : Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement de la procédure. Dans les prochaines semaines le zonage sera à l'ordre du jour

- **Écoles** : le Conseil école s'est prononcé pour une semaine de 4 jours, les délégués de Bretoncelles ont suivi leur conseil d'école. La CdC a opté pour la semaine de 4.5 jours. Fin février le DASEN (*directeurs académiques des services de l'éducation nationale*) tranchera.

Pays Perche Ornaïs : notification pour avis du SCoT (*schéma de cohérence territoriale*) Le document sera transmis par mail. Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

Fête du 21 juillet 2018 : musiciens

L'orchestre **Dansons Musette** avec 5 musiciens est retenu pour la somme de 800 €

Devenir de la Régie Eau

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Sablons-sur-Huisne vient d'intégrer le syndicat de Nocé. De ce fait, mais aussi pour des raisons techniques, l'interconnexion ne pourra pas être réalisée avec le captage de l'Enfer. Aujourd'hui, Bretoncelles reste la seule commune à être en régie.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré Monsieur Boulay, Président du SIAEP (*syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable*) du Pas-Saint-Lhomer pour étudier un éventuel rapprochement.

Les statuts du SIAEP seront transmis aux Conseillers.

Limitation de vitesse, RD 918 : réponse du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a étudié à nouveau les limitations de vitesse sur la 918 à la sortie de Bretoncelles. Dans le sens Bretoncelles-la Madeleine-Bouvet, la vitesse sera limitée à partir de la station-service à 70 km/h jusqu'après le Moulin Colas. Dans l'autre sens, la vitesse sera limitée à 70 kms, du Moulin Colas à la station-service, puis à 50 kms. La vitesse ne sera pas limitée au niveau de la Dougère.

Remerciements :

- l'amicale des sapeurs-pompiers pour le versement de la participation « fête du 14 juillet »
- de Mme Conti pour l'achat de son livre lors du salon du livre
- de M. et Mme Busloup pour la composition offerte lors du décès de Mme Thuault
- de Mme Lahure pour la réception des *miss* lors du marché de Noël

City stade : Une subvention de 9 100 € est accordée par le Conseil Départemental

Réunion du 23 février**Approbation du compte rendu du 26 janvier 2018**

Le compte rendu a été transmis avec la convocation du Conseil.

Monsieur Chevée demande une modification du compte rendu pour le sujet : « Maîtrise d'ouvrage pour les travaux intérieurs ».

En ce qui concerne les travaux à l'intérieur de l'Eglise, compte tenu de l'état d'avancement, Monsieur le Maire propose une co-maîtrise d'ouvrage pour la première tranche *dans le cadre d'une convention à définir*, ce qui est accepté à l'unanimité.

Il faut également modifier dans le tableau de financement mettre « (don de Mme Quanon) ».

La lettre ouverte de M. Pinloche n'a pas été transmise. Ceci sera fait. M. le Maire précise que cette lettre est interne au Conseil municipal et qu'elle ne devra être en aucun cas publiée.

Monsieur le Maire a demandé la modification de l'ordre du jour suite à la démission de M. Patrick PINLOCHE.

Démission de M. Patrick PINLOCHE

M Patrick Pinloche a adressé sa lettre de démission de ses fonctions de conseiller municipal et de la présidence du Conseil d'Administration de l'EHPAD ; Renseignements pris auprès de la Sous-Préfecture, M. Alain Christophe, figurant en 13^è place sur la liste de la majorité, doit être convoqué à la réunion du Conseil municipal suivante.

Monsieur Christophe fait un court passage et précise qu'il accepte ces fonctions et est prêt à travailler. M. le Maire le remercie. M. Alain Christophe quitte la salle de réunions.

Il convient également d'élire un délégué titulaire pour représenter le Conseil au sein du Conseil d'administration de l'EHPAD ; M. David Lambert se porte candidat pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'EHPAD. M. Lambert est élu délégué à l'unanimité.

Demandes de subvention DETR**Aménagement du carrefour de la Croix-des-Chênes**

Monsieur le Maire présente le dossier. Les travaux visent à :

- remplacer les feux tricolores existants par de nouveaux feux répondant aux nouvelles normes de circulation et de sécurité routière.
- remplacer l'armoire de commande existante
- déposer l'ancien réseau d'alimentation des feux et le remplacer par un nouveau réseau.

Selon les estimatifs de Sogéti, le coût des travaux s'élèverait à 65 403,64 € HT soit 78 484,37 € TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention DETR (*dotation des équipements ruraux*) et une subvention FAL (*fonds d'action locale*).

Le Conseil municipal décide :

- de lancer les travaux
- de valider le plan de financement présenté ci-dessous

. feux tricolores : 56 462,00 € HT
 . voirie : 4 492,00 € HT
 . Sogéti : 4 449,64 € HT
 Total HT : 65 403,64 € HT soit 78 484,37 € TTC

- de solliciter une subvention DETR et une subvention FAL au plus haut taux pour les travaux d'aménagement du carrefour de la Croix-des-Chênes

- d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document permettant la réalisation des dits travaux.

Vidéo-protection

Monsieur le Maire présente le dossier. Lors de la précédente réunion, il a été décidé d'opter pour la sécurisation du carrefour de la Croix-des-Chênes, du gymnase, de la piscine, du terrain de boules et de la gare. Les travaux sont estimés à 112 309,50 € HT, soit 134 771,40 € TTC

- video concept (AMO) : 8 400,00 €
 - estimatif vidéo concept : 102 399,50 €
 - armoire de comptage : 1 500,00 € (non subventionnables)

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention DETR et de FIPD (fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Le Conseil municipal décide :

- de lancer les travaux
 - de valider le plan de financement présenté ci-dessus
 - de solliciter une subvention DETR et une subvention FIPD au plus haut taux pour les travaux de vidéo-protection

- d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document permettant la réalisation des dits travaux.

Mise aux normes (PMR, sécurité et énergie) de la Mairie

Les travaux de mise aux normes consisteront en l'installation d'un monte-personne, la modification de l'entrée de la mairie, la création d'un SAS. Monsieur le Maire est autorisé à consulter les entreprises et à solliciter une subvention DETR.

Budget 2018

Subventions aux associations

Le tableau des demandes de subventions sera remis aux conseillers. Sur ce tableau figurent l'encaisse au 31 décembre 2017 et le montant sollicité par l'association. Le Conseil municipal décide de voter les subventions accordées en 2018. (voir tableau ci-contre *)

Investissements 2018

Installation d'un city-stade

M. le Maire présente la proposition d'Agorespace pour l'installation d'un city-stade sur le court de tennis situé

près du terrain de boules avec une clôture pare-balls, d'une hauteur de 5m, et des options : 2 basket goal Brasilia et 2 buts brésiliens. Le devis d'un montant total de 42 000 HT soit 50 400 € TTC est accepté.

Une réunion d'informations pour les jeunes et les institutrices sera organisée le 14 mars 2018. En même temps, la maison des jeunes sera évoquée.

Réfection du Pont d'Arrondeau

Les devis pour un garde-corps en chêne rouge ou en iroko sont parvenus. Le Conseil municipal opte pour la confection du garde-corps en chêne rouge (Iroko 1 voix, chêne 12 voix) et retient le devis de l'entreprise Leduc d'un montant de 12 014 € HT.

Budget Station-Service : admission en non-valeur

La somme de 2 151,25 € TTC est restée impayée suite à une liquidation judiciaire d'un des artisans possédant une carte d'accès à la station-service. Le Conseil municipal accepte d'admettre en non-valeur cette somme et propose d'étudier la possibilité de la mise en place d'une caution.

* Subventions 2018

	BP 2017	Déca. 2017	Propositions	vote
A.C.P.G.	300	300	300	300
Club Loisirs	300	300	300	300
A.S.E.L.	100	100	100	100
Pommes et talents	500	500	500	500
ACI	1300	2034	2034	2034
Au clair de lune	300	500	350	350
Les 4444	300			ajourné
Le Filodeo	150	150	150	150
A.P.E.	2000	2000	2000	2000
Ensemble patrimoine N.	1200	1200	1200	1200
Boule Brénoisienne	300	300	300	300
Pongiste Cœur du Perche	800	1000	800	800
Gymnastique d'entretien	150	150	150	150
GVGFB	150	150	150	150
Racminton	1300	1300	1300	1300
Bille de Cloum	1400	1400	1400	1400
Les perches du Art (as)	350	800	800	800
Maison des Créateurs	0	300		ajourné
collège Paul Harel (voyage)	120	330	330	330
collège Paul Harel (golf)	300,2			
UNJOS	315	150	150	150
Collège Paul Harel Piscine	150	150	150	150
Séjours scolaires		300	300	300
Harmonie Cordé	150		150	150
Chorale Perche Béas	150		150	150
Centre Généalogique	50		50	50
Prévention routière	30		30	30
Les restos du cœur	250		250	250
FDOON	371,53	371,53	371,53	371,53
AGE ASP PERCHE	20		20	20
Divers	1500,8		910	1110
Total général		15990	15000	15000

Pays perche Ornaïs : notification pour avis du projet de SCoT

Le projet de SCoT du Pays Perche Ornaïs a été notifié pour avis. Le dossier complet a été transmis par mail aux conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de SCOT du Pays du Perche Ornaïs.

PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) : étude des zones constructives à conserver

Monsieur le Maire propose d'étudier les zones constructibles afin de déterminer celles qu'il faudra conserver sur le PLUI. Les zones concernées sont celles classées en zone 1AU (futurs lotissements) ou en Nh2 (constructions neuves). Le cabinet d'études doit venir en Mairie pour définir les zones à conserver. M. le Maire convoquera l'ensemble des conseillers.

Feu d'artifice

M. Gosselet a adressé sa proposition pour le tir d'un feu d'artifice le 21 juillet 2018. Le Conseil municipal accepte la proposition d'un montant de 4 700 €.

Agence postale communale

Après plusieurs mois d'échanges, M. Havard, délégué aux relations territoriales de l'Orne, souhaite qu'une délibération soit prise dans le cadre de l'évolution de la présence postale en Agence Postale Communale. Il souhaiterait également que le Conseil municipal précise le mois d'ouverture choisi.

Le Conseil municipal décide de prendre la délibération suivante (11 pour ; Daniel Chevée est sorti, Chantal Bâcle ne vote pas pour Michel Lemonnier du fait de son statut de salarié de la Poste.)

« Suite à la présentation du fonctionnement d'une agence postale communale par le délégué aux relations territoriales de la Poste, le Conseil municipal doit se prononcer sur sa création.

Le Conseil municipal décide :

- de créer une agence postale communale en Mairie,
- de réaliser des travaux d'aménagement au sein de la mairie, préalablement à l'ouverture envisagée en mars 2019 et de solliciter l'aide financière prévue de la Poste (estimée à 50 % du montant des travaux).
- de noter qu'en contrepartie des prestations fournies par la commune, la Poste s'engage à lui verser une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle fixée à 1 144 € (montant de l'indemnité 2018) couvrant en partie le salaire de l'agent. Cette indemnité est revalorisée chaque année au 1er janvier.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Poste et toutes les pièces relatives à

ce dossier.

Un groupe de travail est constitué : Michel Lemonnier, Claude Savard, Eric Chérot, David Lambert et Danièle Sanchez.

Communauté de Communes Cœur du Perche : commission intercommunale des impôts

Le Code général des Impôts prévoit, à compter du passage en FPU (*fiscalité professionnelle unique*), la création d'une Intercommunale des Impôts Directs, dans un délai de 2 mois.

Cette commission doit être composée, pour la Communauté de Communes Cœur du Perche, de 40 membres à savoir 18 titulaires, 18 suppléants, 2 titulaires hors EPCI (*établissement public de coopération intercommunale*) et 2 suppléants hors EPCI.

Cette commission se substituera à la commission communale des impôts, en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

La Conférence des maires, qui s'est tenue lundi 12 février, préconise que les 12 membres titulaires ainsi que les 12 membres suppléants de la CLECT (*commission locale d'évaluation des charges transférées*) soient membres de cette commission.

Les communes des pôles les plus importants transmettront à la CdC en plus chacune 1 membre titulaire et un membre suppléant (Berd'Huis, Bretoncelles, Perche-en-Nocé, Sablons-sur-Huisne, Rémalard-en-Perche et Moutiers-au-Perche)

Un membre titulaire et un suppléant doivent donc être désignés : Mme Annick Haye, titulaire, et Mme Sylvie Hée, suppléante.

EPN : Convention de coopération dans le cadre de la médiation numérique normande

Le Conseil municipal autorise M. Le Maire à signer la convention de coopération dans le cadre de la médiation numérique normande avec la région Normandie.

Divers :

- Réunion mi-mandat : 24 mars : suite à la demande de Monsieur le Maire, la minorité souhaite s'associer à ce bilan.

- Cérémonie en mémoire de la Guerre d'Algérie : dépôt de gerbe le 19 mars à 12 h

- Parc : un fascicule pour la construction neuve est remis par Chantal Bâcle et Daniel Chevée et une enquête sur l'éclairage public sera prochainement réalisée.

- Démarrage de la campagne Clos du Perche : dans 15 jours

- Mme Sanchez remercie M. Fabre pour le don de BD de bonnes qualités qu'il a donné à la bibliothèque.

Réunion du 11 avril

Régie Eau**Affectation du résultat 2017**

L'affectation se calcule ainsi :

Déficit d'investissement + Restes à réaliser dépenses - Restes à réaliser Recettes
 17 351,54 + 0 - 0 = 17 351,54 €

L'excédent de fonctionnement de 2017 s'élève à **28 717,48 €**. La somme de **17 351,54 €** est prise sur cet excédent et est inscrite à l'article 1068 «réserves», le reste (11 365,94 €) est inscrit au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

Vote du budget 2018

Le projet de budget primitif de la régie eau présenté pour 2018 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 140 033,00 €

Section d'investissement (dépenses et recettes) : 41 771,00 €

Le budget de la Régie Eau de l'année 2018 est voté à l'unanimité.

Régie assainissement**Affectation du résultat 2017**

L'affectation se calcule ainsi :

(Restes à réaliser Recettes + Excédent d'investissement) - Restes à réaliser dépenses :

(0 € + 1 132,47 € - 0 € = **1 132,47 €**)

Il n'est donc pas nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement

L'excédent de fonctionnement de 2017 s'élève à **23 481,37 €**. Cette somme sera inscrite au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

Vote du budget 2018

Le projet de budget primitif de la régie assainissement présenté pour 2018 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 109.920,00 €

Section d'investissement (dépenses et recettes) : 35.052,00 €

Le budget de la régie assainissement de l'année 2018 est voté à l'unanimité.

Budget 2018 de la Commune**Affectation du résultat 2017**

L'affectation se calcule ainsi :

Déficit d'investissement + Restes à réaliser dépenses - Restes à réaliser Recettes
 110 810,10 + 49524 - 0 = 160 335,10 €

L'excédent de fonctionnement de 2015 s'élève à **525 225,96 €**. La somme de **160 335,10 €** est prise sur cet excédent et est inscrite à l'article 1068 «autres réserves», le reste (364 890,86 €) est inscrit au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

Investissements 2018

Monsieur le Maire présente le projet de budget d'investissements :

DÉPENSES	total crédits ouverts	OAC 2017	CREDITS NOUVEAUX	RECETTES	total crédits ouverts	OAC 2017	CREDITS NOUVEAUX
Séclac	3 695,00		3 695,00	PCTVA	71 000,00		71 000,00
Aménat mairie poste piscine	100 000,00		100 000,00	DETR Mairie/Poste	70 000,00		70 000,00
	130 000,00		130 000,00	DETR piscine	41 700,00		41 700,00
MATERIELS	25 000,00	3 276,00	21 724,00	RÉGION Piscines	41 700,00		41 700,00
Vidéo protection	135 000,00	10 092,00	124 908,00	destr vidéosprotect	33 000,00		33 000,00
carrefour ex chénes	80 000,00	0,00	80 000,00	DETR ex des chénes	32 000,00		32 000,00
rue sophie Girard	150 000,00		150 000,00	CDC creux du Perche	20 580,00		20 580,00
panneaux entrées bourg	16 195,00	16 195,00	0,00	affectation résultat	160 335,00		160 335,00
rue coast salbris	19 961,00	19 961,00	0,00	Virement	354 441,00		354 441,00
ENS			0,00	Station service	5 575,00		5 575,00
City stade	51 000,00		51 000,00	conseil dépt	8 400,00		8 400,00
Caution	3 000,00		3 000,00	caution	3 000,00		3 000,00
Capital	73 851,00		73 851,00	Amortissement	28 132,00		28 132,00
ceuxue cimetièr	3 500,00		3 500,00	ils			
clos du perche	10 000,00		10 000,00	emprunt	42 151,00		42 151,00
déficit	110 810,10		110 810,10				
TOTAL	912 014,00	49 524,00	862 490,00	TOTAL	912 014,00	49 524,00	862 490,00

Le budget du Clos du Perche est déficitaire. Il est nécessaire d'effectuer une avance vers ce budget (10 000 €). Lorsque les terrains seront vendus, l'avance sera remboursée à la Commune.

Vote des quatre taxes

La fusion de la Communauté de Communes conduit à un lissage sur 12 ans, lissage qui voit la part de la CdC augmenter légèrement chaque année (+ 0.10 sur chaque taxe).

- les bases augmentent également chaque année
- malgré la baisse des dotations forfaitaires, nous avons cette année un bonus de quasi 40 000 € sur les recettes

- proposition d'inscrire 15 000 € pour le personnel compte tenu du départ de Patrick Ganachaud

- diminution de 10 000 € sur l'imposition locale

Monsieur le Maire présente les simulations calculées par le trésorier de Mortagne-au-Perche

	En 2017	1ère proposition	2e proposition	3° proposition
TH	11,27	11,03	11,01	10,97
TFB	6,05	5,92	5,91	5,76
TFNB	20,97	18,48	18,75	19,96
produits attendus	290 016	280 040	280 104	280 021

Le Conseil municipal décide de baisser les taux et de

voter les taux suivants pour les trois taxes

TH	:	11.03 %
TFB	:	5.92 %
TFNB	:	18.48 %

Monsieur le Maire indique pour information que le taux de la CFE voté par la Communauté de Communes pour l'année 2018 est de 16.5 % (17,73 en 2017 donc une baisse obtenue dans le cadre de la fonction de président de la CLECT).

Vote du budget 2017

Le projet de budget primitif de la commune présenté pour 2018 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 1 325 100,00 €

Section d'investissement (dépenses et recettes) : 912 014,00 €

Le budget de la commune de l'année 2018 est voté à l'unanimité

Station service communale

- affectation du résultat 2017

L'affectation se calcule ainsi :

(Restes à réaliser Recettes + Excédent d'investissement) - Restes à réaliser dépenses :

(0 € + 792,92 €) - 0 € = **792,92 €**

Il n'est donc pas nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement

L'excédent de fonctionnement de 2017 s'élève à **30 741,85 €**. Cette somme sera inscrite au chapitre 002 «résultat de fonctionnement reporté».

- vote du budget 2017

Le projet de budget primitif de la station-service présenté pour 2018 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 762 858 €

Section d'investissement (dépenses et recettes) : 42.692 €

Le budget de la station-service de l'année 2018 est voté à l'unanimité.

Budget du Clos du Perche

Pour ce budget, il faut retenir qu'il est déficitaire (283 922,92 €), dans l'attente de vente des parcelles. La commune va verser une avance de 10 000 €. Le budget du Clos du Perche de l'année 2018 est voté à l'unanimité

Couverture de la piscine

Monsieur le Maire présente les résultats de la consultation des entreprises :

	AZENCO	PLANETE ABRI	ABRISUD	VENUS
abri haut	85 050 €	136 334 €		
options	22 330 €	23 700 €		
total	107 380 €	160 034 €	189 000 €	206 510 €
Normes	NV65	NV65	NV65	
alu	6060	6060	6060	
Dimensions	37,80x10x2,1	38x11x2,1	39x14x1,9	38x13,5x3,99
matière (toit/côté)	plexi traité anti condensation et jaunissement			verre/Plexi
épaisseur (toit/côtés)	0,8/0,4	1,6/0,3	0,8/0,4	1/0,4
garantie	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition d'Azenco d'un montant de 85 050 € HT pour la fourniture et la pose d'un abri haut ainsi que toutes les options d'un montant total de 22 330 € HT. Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents permettant la réalisation de ces travaux.

Le Conseil choisit le RAL 7016 pour la couleur des arceaux.

Agence postale à la mairie: lancement de la consultation

Le permis de construire a été obtenu pour l'installation d'un monte-personne permettant l'accès sur le devant de la Mairie.

Monsieur le Maire rappelle au groupe de travail que la première réunion aura lieu le 17 avril à 14h30 à la Mairie. Monsieur le Maire propose de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux, ce que le conseil municipal accepte.

- Travaux d'aménagement du local technique à la Mairie

Monsieur le Maire présente les devis obtenus :

Le Conseil municipal retient les propositions des entreprises Malard (15 279,40 € HT), Jourdeuil (1 774,00 € HT) et Tireau Pitel (1 829,77 € HT et 2 053,40 € HT).

		Montant HT	Montant TTC
Maçonnerie	Malard	15 279,40	18 335,28
Maçonnerie	Vergnaud	18 023,23	21 627,88
menuiserie	Jourdeuil	1 774,00	2 128,80
électricité	Tireau-Pitel	1 829,77	2 195,72
plomberie chauffage	Tireau-Pitel	2 053,40	2 464,08

Station service : avenant au contrat Extincteurs Nantais

Un contrat a été signé avec l'extincteur Nantais pour la vérification des installations de détection et d'extinction. La vérification des extincteurs n'était pas prévue dans ce contrat. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer l'avenant d'un montant de 12,60 € HT, ce que le conseil municipal accepte.

Indemnité de gardiennage de l'église

Madame le Préfet rappelle dans son courrier du 12 mars 2018 que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la circulaire ministérielle du 5 avril 2017, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent. Le plafond

indemnitaire applicable est fixé pour l'année 2018 à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le Conseil municipal décide de verser à M. l'Abbé Hébert, l'indemnité de gardiennage de 120,97 € pour l'année 2018.

Ciné-club, festival : convention

Le ciné-club se propose de mettre en place et d'organiser la réalisation et la projection de films court-métrage en partenariat avec l'EPN de Bretoncelles dans la continuité des accords passés pour la projection de films au ciné-club à Rémalard.

Afin de mener à bien cette action, l'association devra disposer des personnels techniques d'animation et des matériels mis à disposition des collectivités par le biais du CRANT labellisé et soutenu par le Conseil Régional et la commune de Bretoncelles. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée.

Communauté de Communes Cœur du Perche

Lors de la dernière réunion de la Communauté de Communes, il a été décidé :

- que la CdC prendrait en charge les chemins non revêtus menant à des maisons
- de l'organisation d'un Concours pour les créateurs d'entreprises
- de lancer une enquête auprès des différentes entreprises installées sur le territoire de la CdC pour repérer les besoins en matière d'emploi, d'agrandissement, de transmission, d'aide
- de la mise en place du document unique
- de la mise en ligne du site Internet de la CdC
- réflexion sur l'ensemble Télécentre/EPN

EHPAD : mise à disposition du personnel des services techniques

Monsieur le Maire effectue le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue le 10 avril.

M. Levert a été nommé directeur par intérim. Il est à Bretoncelles une demi-journée (ou deux) par semaine.

Une attachée administrative et une cadre de santé interviennent deux demi-journées par semaine.

Un poste de direction pourrait être ouvert pour une personne hors cadre.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'agent d'entretien. La commune pourrait mettre à disposition, deux demi-journées par semaine, un agent des services techniques. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention qui règle les modalités de mise à disposition et de remboursement du coût du personnel à la commune.

Achat ou location de décorations de Noël

La Commission fleurissement propose d'équiper la route

de Saint-Victor de 12 motifs et de fixer 21 ou 42 cordons lumineux rejoignant l'église au salon de coiffure. La société Décollum a établi des devis pour l'achat des 12 motifs et des 42 cordons lumineux soit 6 676,92 € TTC et propose éventuellement la location de ces décorations pendant deux ans (3 542,25 € TTC) suivie du rachat d'un montant de 200,32 € TTC. Le coût total est de 7 284,82 € TTC soit un surcoût de 607,90 € TTC.

Pont du Gué Cheval

Des travaux ont été réalisés pour la réfection du Pont du Gué Cheval. Des travaux complémentaires sont nécessaires. Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Marchand, d'un montant de 1 725 € TTC.

Lycée Rémi-Belleau : demande de subvention

Du 10 au 14 avril, six élèves de 1ère L se rendront au Québec pour représenter leurs camarades et contribueront à élire le lauréat 2018 du Prix Littéraire des collégiens du Québec à l'occasion du Salon International du livre du Québec.

Le lycée Rémi-Belleau a été sélectionné par la Fondation Marc Bourgie. Il est le seul établissement français pour l'année 2017/2018 à participer à ce prix pour lequel cinq romans contemporains sont en lice.

Une participation financière est sollicitée pour Yasmina Oussibla qui fait partie des élèves retenues pour ce voyage. La somme de 30 € est accordée.

Proposition de M. Ringert

Monsieur Ringert demande s'il serait envisageable d'organiser le long de la RD38 un week-end de nettoyage des fossés avant que la DDE ne passe avec ces engins, ce qui ferait encore plus de mal à l'environnement en dispersant les ordures, en effet lors d'une promenade le long de cette voie avec mon épouse sur tout le long nous avons pu constater qu'il y avait tous les 20 mètres, pneus, bidons vides, canettes plastiques, bouteille en verre, canettes en ferraille, sacs plastiques, dépôts sauvages, bref un scandale écologique au cœur du parc du perche. L'idée serait de rassembler des bénévoles en gilets jaunes et vos services afin d'effectuer ce nettoyage printanier, je peux me rendre disponible à vos côtés pour l'organisation de la mission.

M. Chevée, président de BPN, voit avec son bureau ce qu'il peut organiser

Prochaines réunions du Conseil municipal

La réunion programmée 27 avril est annulée

Vendredi 1er juin à 20 h 30

Jeudi 12 juillet 20 h

Vendredi 14 septembre à 20h

Vendredi 19 octobre

Visite Présidentielle

Ce fut sans conteste l'événement de ces dernières semaines pour notre Communauté de Communes Cœur du Perche.

Le Président, Emmanuel Macron, est venu à la rencontre de la ruralité... l'occasion pour se rendre compte que notre territoire est dynamique et a des ressources insoupçonnées...

C'est tout le travail autour du scolaire réalisé par les Communautés de Communes Perche Rémalardais et Perche Sud et maintenant Cœur du Perche qui est à l'origine de cette visite.

L'occasion de rappeler ici depuis près de 20 ans que :

- les élus du territoire se mobilisent pour avoir des écoles modernes, attractives comme à Berdhuais, Bretoncelles ou encore Sablons-sur-Huisne...
- le budget scolaire est le plus important de la nouvelles CdC Cœur du Perche avec près de 70 personnes qui chaque jour oeuvrent pour l'accueil de près de 1000 élèves...

- nos écoles voient les effectifs progresser chaque année
- avoir des écoles modernes numériques concourent à l'attractivité du territoire
- les élus sont aux côtés des enseignants, des personnels et des parents d'élèves pour assurer un accueil de qualité de 7 h du matin à à presque 7 h du soir...

Après l'interview télévisée, le Président a longuement été à l'écoute des élus présents que ce soit pour aborder les problématiques de notre territoire ou nos réussites. Espérons qu'après nous avoir écouté il nous ait entendus...

David Lambert



Le 12 avril 2018, le Président de la République Emmanuel Macron a été interviewé par TF1 dans l'école de Berdhuais. Accueilli par la Préfète, le Recteur d'académie et les élus, il s'est prêté de bonne grâce aux échanges avec les personnalités invitées de l'Elysée.

Interrogé par Françoise Leblond sur le devenir du label d'excellence dans les établissements scolaires du second degré initié par Jean-Michel Blanquer (quand il était directeur général de l'enseignement scolaire), le Chef de l'Etat a déclaré vouloir l'étendre aux écoles rurales.

Françoise Leblond





Bilan de l'action

Réaliser un bilan de mi-mandat est un exercice difficile ; difficile car il ne faut pas tomber dans l'autosatisfaction. L'objectif est surtout d'expliquer les perspectives, les dynamiques en jeu.

Nous avons clairement énoncé lors de l'élection que nous nous plaçons dans une continuité en termes de gestion, de stratégie de développement à travers le soutien à l'activité économique et plus globalement de services.

Continuer à faire de Bretoncelles un pôle dynamique qui compte au sein de la nouvelle organisation territoriale (CdC Cœur du Perche) est notre feuille de route. Investir est indispensable... comme dans une entreprise ; lorsqu'il n'y a plus de projet il n'y a plus de développement.

Conforter la spirale positive est notre credo. Je tiens à remercier les différents services de la commune qui ont compris cette logique mais aussi la minorité qui s'associe à ce bilan dont les projets ont été votés quasi à l'unanimité.

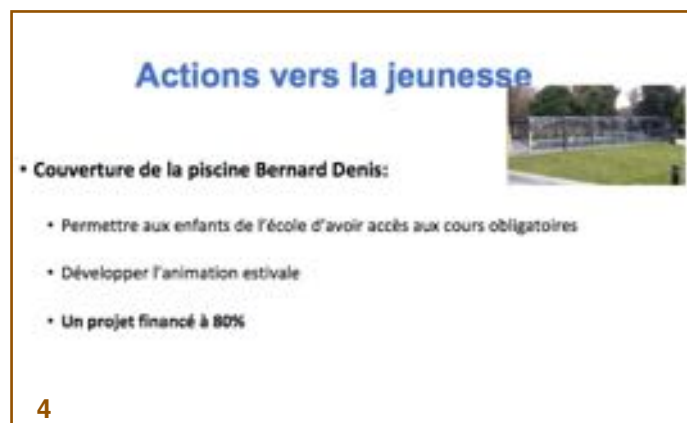
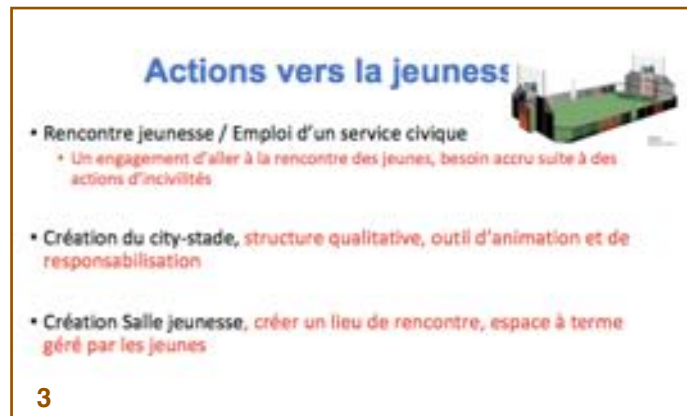
Je lisais dans la presse spécialisée des élus que les réunions de mi-mandat n'attiraient pas les foules... il ne restait pas une chaise disponible lors de la réunion le 24 mars dernier, signe que les Bretoncellois s'intéressent toujours à la vie de leur commune.

Le diaporama présenté s'est organisé en deux parties :

- Autour des réalisations de ces 4 premières années : actions jeunesse, économie, patrimoine et environnement
- Perspectives pour les deux prochaines années : création de l'agence postale, modernisation de la salle des fêtes, de l'espace Médiathèque...

Bien entendu nous apportons quelques éléments budgétaires à ce bilan,... maîtrise des dépenses, baisse de l'endettement et baisse de la pression fiscale sont les bonnes nouvelles du dernier budget voté pour 2018 dans la logique des précédents.

D.L.



avril 2014-avril 2018 (.../...)

Actions pour La Santé

C'était le défi numéro 1 conserver un médecin et si possible développer de nouveaux services de santé,,
Rien n'est acquis dans ce domaine,,la mise en place des pôles de santé est indispensable.

• Création du cabinet médical:

- Installation du docteur Rico, la priorité des priorités grâce au département et au docteur Patrick Pinloche, d'abord à l'EPHAD puis à la mairie

• Dynamiser le pôle médical dans le PSLA intercommunal

- Installation cabinet d'infirmières
- Installation Kiné (Avril 2018)
- Installation Ostéopathe (juillet 2018)

- Obtenir le maintien d'une direction à l'EPHAD

5

Urbanisme/Voirie

- Réseau assainissement Grands Prés
- Enfouissement Jonville
- Lotissement Clos du Perche
- Enfouissement réseaux et canalisations Rue Roger Calbris
- Chemins ex 2017 : Guitarderie, Blosserie, Pezassiere, Allée Grands prés (50 K€)
- Parking salle des fêtes

9

Actions activité économique: de nouveaux services

- Création de la station service communale, un service mais surtout un outil pour fixer la population, ...et un outil marketing

- Création du commerce aux petits fours, action transversale pour la dynamique commerciale, pour le soutien aux circuits courts, ... deux entreprises, équivalent 5 emplois

- Rampe hôtel de la gare

6

Patrimoine

- Restauration Eglise
- Un partenariat remarquable BPN
- Salle du conseil / mariages
- Passerelle Arrondeau (en cours)

10

Actions activité économique: de nouveaux services

- Création des marchés de producteurs, action transversale animation et soutien circuits courts
- Soutien création station lavage (terrain, eau/assainissement)
- Soutien aux entreprises locales/réalisation de travaux ou fournitures

• 432 000 Euros

7

Les choix par les chiffres

Actions Jeunesse	260000
Santé	50000
Economie commerce	350000
Patrimoine/bâtiments communaux	620000
Voirie	450000
Eau Assainissement	548000
Sécurité (vidéo + carrefour)	150000

11

L'environnement, une commune éco-responsable

- Fin des aménagements et animation ENS
 - Mares
 - Partenariat rucher abeille noire
 - Soutien association croqueur de pommes et BPN

• Système chauffage/isolation mairie écologique

- Une initiative reconnue... mais surtout économique
- La fin des phytosanitaires dans la gestion

8



Intercommunalité, une commune engagée

- Fusion « cœur de perche », transferts de compétences
- Docks Saint-Marc atelier relais/pépinière
- Espace Test Agricole
- Passage en fiscalité professionnelle unique



12

Bilan de l'action municipale :

Intercommunalité, une commune engagée

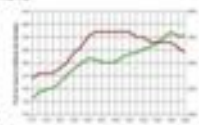
- Responsabilité de la CLECT
- Responsabilité de GEMAPI
- Membre du bureau
- Présence à toutes les commissions



13

Un budget maîtrisé

- pas d'augmentation de la pression fiscale communale
- Pas d'augmentation de l'endettement
- De l'investissement plutôt que du fonctionnement
- Objectif 2020: léguer un budget aux mêmes marges de manœuvre qu'en 2014 malgré les baisses de dotations et l'augmentation des charges,



16

Insécurité

- Interventions
- Citoyens Vigilants
- Vidéoprotection
- Prévention



14



Chiffres Clés

- 428 euros la dette par habitant contre 611 au niveau national
- 609 euros avec les budgets annexes (eau/assainissement)
- Entre 39 et 42% la part des dépenses de personnel dans le budget (identique à 2014)
- 25,70 % la baisse de dotations entre 2013 et 2017 soit une perte cumulée de 124 287 €
- 525 000 euros soit 37% l'excédent de fonctionnement en 2017

17

Culture - Associatif



- Développement Médiathèque /Création Web-Radio
- Guides des animations / Forum des associations / Marché de Noël
- Gratuité 1 fois par an pour chaque association salle des Fêtes
- Maintien des subventions aux associations, mise à disposition de nouvelles salles
- Créations de nouvelles associations

15

Fiscalité: 1/3 des ressources



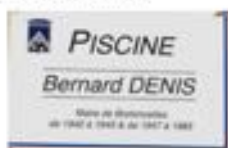
	2014	2015	2016	2017
Taxe habitation	12,4	12,61	11,38	11,27
Foncier Bati	7,07	7,07	6,14	6,06
Foncier non bati	23,14	23,14	21,19	20,97
CPE	9,22	9,22	8,95	8,17

18



L'action municipale c'est aussi:

- La **gestion exemplaire** de l'eau et l'assainissement collectif
- La gestion de l'urbanisme, de l'état civil...
 - 343 documents d'urbanisme en 4 ans!!!
- **Des avancées sociales** pour le personnel, leur formation
- L'hommage à Mr Bernard Denis
- Une école de nouveau attractive
- **Le fleurissement**,...



19

Demain?

- Le soutien pour la création de la maison des assistantes maternelles « MAM »

- « Les Ozillons »



23

avril 2014-avril 2018 (suite et fin)



Demain?



- Les travaux 2018:
 - Rue Sophie Girard
 - Carrefour croix des Chênes
 - Vidéoprotection
 - Couverture piscine




VIDEO PROTECTION

20

Demain?

- La prise en compte des perspectives de développement de Bretoncelles dans le PLUI
 - Plan local d'urbanisme intercommunal
 - Objectif 1700 habitants en 2030
 - Commercialiser le Clos du Perche



24

Demain?



- Les études:
 - Rénovation Salle des fêtes
 - Ré-aménagement espace Abbé Frêt



21

Et demain?



- Le projet avorté de commune nouvelle...
- Une réflexion qui devra s'engager dans la nouvelle organisation territoriale

25



Demain?

- La mise en place de l'agence postale communale en mars 2019
 - Avec accessibilité mairie
 - Deuxième tranche isolation mairie

22

Merci

- Au personnel communal engagé au quotidien
- A l'ensemble du conseil municipal
- Aux associations leurs présidentes et présidents et leurs 800 membres
- Aux bénévoles
- A vous qui faites vivre Bretoncelles

26



Horticulteur & Pépiniériste

SARL

**AUX FLEURS
DE
COULONGES**

Plantes à offrir
Plantes de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Pascal Pommerehne

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70

**TOUS TRAVAUX
AGRICOLAS**

Du semis à la récolte

**E.T.A.
du Perche**

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc.

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste
Cartes téléphoniques - Dépôt de gaz

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

**Emplacement
disponible à 57 €**
(tarif 2018)

Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

Atelier Plac'Art
Restauration de mobilier d'art

Restauration - Marqueterie - Vernis tampon
Ecaillé - Nacre - Ivoire...

Elodie Grégoire | 06 10 46 74 01 | 02 18 00 19 80
Zone Industrielle La Boze - 61110 BRETONCELLES
www.atelier-restauration-art.com

Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot
61110 Bretoncelles

☎ 02 37 37 20 23
Plat du jour à midi

ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche
Tél: 02 37 37 21 58 - 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter
Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs
Sur commande

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLE CLAUDE & CHANTAL
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES
TÉL : 02 37 37 29 45



**& JOUR
NUIT**

**AMBULANCES
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



Union SAMU

**depuis 40 ans
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

Paroles de clients :

• « Accueillant & chaleureux ! »

• « Hyper-intéressant parce qu'on y trouve des produits frais locaux »

• « Super ! Dommage que je le rate trop souvent... »

• « Bonne initiative ! »

• « Dommage qu'il pleuve... mais j'apprécie qu'il y ait de nouveaux exposants »



samedi 31 mars, 1er Marché de Producteurs de Pays sous la halle

Les cloches de Pâques avaient un jour d'avance pour notre 1er MPP (marché de producteurs) de l'année.

De nombreux producteurs étaient venus, nouveaux et fidèles 'anciens', pour une offre diversifiée, colorée, goûteuse, invitant à passer en cuisine à l'issue de ces « circuits courts », le principe de ces marchés étant d'accueillir des producteurs locaux.

- large gamme de fromages de vache, de pâtisseries orientales (permettant d'adoucir la rigueur de l'hiver qui, décidément, n'est pas bon joueur et a du mal à céder la place à son cousin le printemps !),

- fidèles escargots,

- conserves de volailles et...

- ... volailles fraîches,

- viande de boeuf à commander sur place,

- légumes variés,

- miel et,

- pour arroser le tout, cidres et jus de pommes.

Voilà un menu -presque- tout fait pour les badauds gourmands qui avaient osé affronter le froid et la pluie et participer à la tombola permettant de gagner la belle 'oeuvre' de Pâques en chocolat offerte par la municipalité. Il y avait même un sachet de chocolats pour chaque enfant de passage : un ensemble de fritures (sans doute plus appréciées par les petits que celle que les marins rapportent au port au retour de la pêche).

Nous vous rappelons que nos MPP vous attendent tous les 1ers samedis du mois jusqu'au mois de novembre. Préparez vos cabas !

Du frais, du sain, du 'local'...

Un MPP, c'est un jardin, une ferme, un rucher,... qui viennent à vous.

MFID





Métiers d'aujourd'hui à Bretoncelles Autour de la santé : Paroles d'infirmières libérales

Infirmière de campagne... Elle parcourt de nombreux kilomètres sur un territoire large couvrant les secteurs de Bretoncelles, Rémalard-en-Perche, et Sablons-sur-Huisne. Mais elle n'est pas seule : quatre infirmières qui exercent depuis 20 à 30 ans sont associées en Société Civile Professionnelle et travaillent régulièrement avec une infirmière remplaçante. La bonne entente au sein de l'équipe favorise l'analyse et l'organisation des soins préventifs, curatifs et palliatifs, intégrant qualité technique et qualité relationnelle avec les patients. Il y a trois infirmières les jours de permanence, deux le samedi et une les dimanches et jours fériés pour assurer la continuité des soins. Les interlocuteurs professionnels sont les médecins généralistes, hospitaliers et autres professionnels de santé.

Autonomie et responsabilités... L'infirmière prend en charge des patients présentant des pathologies très diverses et des soins spécifiques liés à l'hospitalisation à domicile (perfusions) ainsi que le post-opératoire précoce de patients opérés en ambulatoire. Elle assume la prise en charge à domicile d'une population plus âgée du fait de

leur maintien à domicile, en collaboration avec tous les autres acteurs qui interviennent auprès de ces personnes. La notion de prévention et d'éducation de la santé occupe une place importante dans le soin.

La profession d'infirmière d'hier à aujourd'hui...

L'histoire des infirmières, dont le nom dérivé du latin *infirmus* signifie s'occuper des *infirmes*, débute avec celle des femmes soignantes, matrones, sages-femmes ou guérisseuses, et se poursuit avec les religieuses puis les soignantes laïques. La fin du 19^e siècle a vu la création de la première école de formation par la Croix-Rouge française. Depuis, le métier d'infirmière n'a cessé d'évoluer vers une plus grande professionnalisation. Les soins infirmiers ont évolué avec l'histoire de la médecine et la philosophie des sciences pour devenir une profession paramédicale qui vient d'obtenir la création d'un Ordre national.

Un grand merci à Chantal Glon, Joëlle Launay, Valérie Rodhain et Nathalie Boursier
Propos recueillis par Françoise Leblond





MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine!

Moules à pâtisserie, casseroles,
poêles, ustensiles, vaisselle,
verrerie, articles éphémères...

Prochaine braderie
le 1er & 2 juin !



Horaires Magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h-17h
Mercredi : 10h-12h00 / 14h-17h
Samedi : 10h-12h00

Longny au Perche

715 av. Wilhelmshafen - Route de l'Angie
61290 Longny au Perche
02 33 30 38 00
www.matfer-magasin.com



Espace Abbé-Fret - Les rencontres culturelles Le calendrier

Mai – Septembre 2018

Mai

Samedi 5 mai au samedi 26 Mai :



Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Orne, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Orne, sur le thème : **« Le Vampire : idéal de vie ou bien cauchemar ? »**. Les thèmes abordés seront : Pourquoi croit-on aux vampires ? L'origine de la croyance aux vampires ? Les vampires dans l'antiquité égyptienne, grecque et romaine ; le vampire au Moyen-Age ; le vampire et l'Église catholique ; Vlad Tepes Drakul ; Elizabeth Bathory ; le vampire au 18^e siècle ; le vampire romantique,...

Juin



Samedi 9 au samedi 30 juin (vernissage le 9 juin à 17 h 30) : Exposition collective de **peintures des artistes Elodie Baudry, Chantal Morice et Julie Corbin**

Juillet



Samedi 7 et dimanche 8 juillet toute la journée (10h-12h et 14h-18h) : **Salon du polar n° 2**



Samedi 13 au mardi 31 juillet (vernissage le vendredi 13 juillet à 17 h 30) : Exposition des **peintures de Suzanne Tellier** (Amchin)



Septembre

Samedi 8 au samedi 29 septembre (vernissage le samedi 8 septembre à 17 h 30)

« Fragments tissés », encres et peintures de **Martine Salmon**. « 'Fragments Tissés' est un voyage où je me suis laissée guider par le fil de la vie, le fil du temps, à la recherche d'espaces imaginaires. »

Toutes les expositions sont en entrée libre. Elles sont accessibles aux horaires de la bibliothèque (fermeture le dimanche, lundi et jours fériés).

L'équipe de l'Espace Abbé-Fret et les artistes sont là pour vous accueillir.

Renseignement à l'espace Abbé-Fret ; Téléphone 02 37 37 25 27



et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit 11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36

La Médiathèque - Espace Abbé-Fret

L'**EPN (espace public numérique)** propose régulièrement de nouveaux ateliers ; c'est devenu ainsi un véritable Espace Collaboratif de Fabrication numérique

- l'**espace informatique** vous propose toujours les ateliers **bureautique**. Les ateliers **découverte logiciels** sont mis en avant. Le reconditionnement matériel se développe
- l'**atelier radio** se diversifie : venez proposer votre émission, y compris dans le cadre scolaire ou associatif.
- l'**atelier enregistrement audio** est destiné à l'enregistrement de musiques, de chansons, de spots... Il est complété par un **atelier de montage audio**.
- l'**atelier vidéo** vous initie à la captation et au tournage ; il est complété par un **atelier de montage vidéo**
- l'**atelier développement d'applications** vous propose une initiation au HTML, Javascript, PHP, Mysql avec un serveur local et éditeur préinstallés.
Note : la salle de réunion Téléc centre fonctionne 24/24 7/7 pour un usage professionnel.
- l'**E-administration**
- l'**administration électronique en France** (aussi désignée par e-administration ou e-gouvernement) est l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les administrations publiques françaises dans le but de rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers et d'en améliorer le fonctionnement interne. Utilisation par exemple des sites pour les usagers comme service-public.fr et gouv.fr.

Pour toute information complémentaire, consultez la page « <http://www.bretoncelles.fr/eaf/> »
(médiathèque sur le site de la commune) et passez visiter les ateliers.





RENOV'61

**TOUS TRAVAUX DE
RENOVATION DE
L'HABITAT**

CHEMINEES

La Rousselière
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
Télécopie : 02.33.25.55.69

R.C. de l'Aigle B 409 888 179



TRIFAULT

S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS
Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Brauits
Tél. 02 43 97 40 71 - Fax : 02 43 97 17 36
E-mail : trifault.tp@wanadoo.fr

Créla **Phyto-épuraton**
Bassins- Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles








La Petite Forêt
 61110 Bretoncelles
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
 email : crelo.thomas.tissier@gmail.com



Sortez du cauchemar



Un projet d'achat, des travaux en vue ?
 Eco-Pertica vous accompagne
www.ecopertica.com
09.72.37.86.09
 Conseil et accompagnement en éco-construction

AUX PETITS FOURS

Horaires d'ouverture
 > lundi / merc. / vend. <
 10h30 - 13h30
 16h - 19h30
 > samedi <
 10h30 - 13h30



Aux Petits Fours **BRETONCELLES**
 02.37.49.24.30



Restaurant
Moulin de Basse-Roche
 61110 Condi-sur-Huisne

Tél. 02 33 25 26 14
 Port. 06 88 09 51 17

@ marie.france.merel@hotmail.fr



DB AUTO 2

Dorothee et Bruno EDON
Entretien - Vente Véhicules
neufs et occasions toutes marques
Véhicules sans permis
Dépôt gaz - Station service

Zone d'activité St-Marc - 61110 RÉMALARD
02 33 85 52 40 Email : dbauto2@orange.fr




Un budget 2018 volontariste... et une baisse des impôts

- **Des investissements**

Ce quatrième budget de la mandature fait une nouvelle fois la part belle aux investissements. Grâce à la politique mise en place sous les précédents mandats et maintenue la commune dégage des marges de manœuvre pour continuer à investir pour de nouveaux équipements, de nouveaux services... Plus de 700 000 euros de crédits y seront affectés avec bien entendu d'importantes subventions déjà acquises ou en cours. Pour mémoire la couverture de la piscine est financée à 80% par l'Etat et la Région

- **Du sérieux budgétaire**

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est dans l'ADN de la gestion communale. Une nouvelle fois c'est grâce à ce totem que nous pouvons dégager des marges de manœuvre pour faire évoluer notre commune. C'est vrai aussi bien au niveau des dépenses de fonctionnement à caractère général qu'au niveau de la



masse salariale. Ainsi l'excédent de fonctionnement s'élève à 525 225 euros soit plus du tiers des recettes...



- **Une baisse de la fiscalité locale**

Notre engagement était de ne pas alourdir la pression fiscale. Pour rappel la commune ne peut agir maintenant que sur les taux de foncier, foncier non bâti et taxe d'habitation les taxes sur les entreprises ayant été transférées à la CDC.

Les marges de manœuvre budgétaires permettent aujourd'hui au conseil municipal d'adopter la proposition du maire d'une baisse de près de 10 000 euros de ces impôts sur les ménages. Nous avons fait le choix de privilégier une baisse plus importante du foncier non bâti compte tenu du taux élevé sur notre commune.

Les entreprises ne sont pas non plus oubliées. Sur proposition de la CLECT que le maire de Bretoncelles préside une baisse de CFE a été votée de plus d'un point.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence postale Communale ... quelques éléments sur le fonctionnement.

Le groupe de travail pour la mise en place de l'agence postale communale s'est réuni le 17 avril dernier, l'occasion de faire le point sur ce que cela changera pour les usagers.

Les agences postales communales offrent 95% des services d'un bureau de poste, qu'il s'agisse du courrier (affranchissement, recommandés, garde du courrier, etc.), des colis (vente d'emballages, dépôt, distribution, etc.) ou des services financiers (retrait d'espèces jusqu'à 350 €

par semaine sur CCP ou livret A).

Aux termes d'une convention mairie/poste, une agence postale communale recevra, en contrepartie de 60 heures d'ouverture mensuelle, une indemnité compensatrice d'environ 1 100 € par mois permettant de financer son fonctionnement.

Le « gérant » de l'agence postale sera intégré au personnel communal, l'occasion pour la commune de revoir le fonctionnement global de l'accueil en mairie.

À ce jour, il est acquis que **l'agence postale sera ouverte sur l'ensemble de l'amplitude horaire de la mairie**. La réflexion porte sur un élargissement de ces horaires afin de rendre un service plus souple aux usagers.

Des travaux -en particulier d'accessibilité- seront engagés pour que le service soit opérationnel en début d'année 2019. Ils vous seront présentés lors du prochain numéro du Petit Journal. Pour rappel, le **financement de ces aménagements feront l'objet d'une aide de 50% de la poste** complétée par une aide de l'État en cours d'examen (DETR).

Marche paroissiale et découverte de Bretoncelles

Depuis plusieurs années, au printemps, une marche est organisée dans le cadre d'une journée paroissiale, et même inter-paroissiale.

Cette année, elle se déroulait à Bretoncelles, **le dimanche 8 avril**.

Le matin, nous avons été accueillis, autour d'un café, dans la salle communale prêtée par la mairie. Notre guide, Daniel Chevée, qui connaît bien cette ville, nous a ensuite conduits dans Bretoncelles, en évoquant les personnes célèbres de ce lieu ; d'abord, jusqu'au calvaire, puis retour vers la passerelle... que certains –même des locaux !- empruntaient pour la première fois. Une occasion de rappeler l'historique de la voie ferrée, qui traverse cette commune.

Autre découverte pour beaucoup : le vaste terrain « protégé » et aménagé, derrière la Maison de retraite, qui permet à tous de se promener.

À midi, plusieurs personnes ont rejoint les marcheurs à la salle

communale, accueillis par le Maire de la commune, David Lambert, pour l'apéritif, avant le pique-nique partagé.

La visite de Bretoncelles a été complétée en début d'après-midi, notamment avec l'historique de l'ancien Hospice et la présentation de l'église et des nouveaux travaux dont elle a été l'objet. Et c'est dans l'église que se sont retrouvés ceux qui souhaitaient participer à la messe, célébrée par le Père Raymond Hébert, curé de la paroisse St Germain-St Lhomer.

Tous les participants ont apprécié cette belle journée, avec une randonnée accessible aux enfants et aux adultes, commentée par un guide passionné... et éclairée par un beau soleil... que n'avait pas du tout prévu la météo !

Catherine Neven



Masseur-kinésithérapeute

Nous avons le plaisir d'accueillir, depuis le mois d'avril, Léa Debray qui officie en tant que masseur-kinésithérapeute dans le cabinet situé derrière la mairie.

"Fraîchement diplômée depuis fin juin 2017 de l'école de masso-kinésithérapie de Montpellier, j'ai choisi d'exercer dans le secteur libéral. Sensible à la vie locale en milieu rural et native du Perche je suis très contente de pouvoir pratiquer dans une aussi dynamique commune."

Léa DEBRAY

© 06 81 34 45 37 **courriel** leadebray@live.fr

Horaires du cabinet :

lundi, mercredi & jeudi 9 - 12h30
mardi & vendredi 14 - 18h



Bienvenue Léa !

Ostéopathe : son arrivée est prévue en juillet...
Le PJ de septembre vous en dira plus...

LE RENOUVEAU DE L'ASSOCIATION L'Étrier Bretoncelles

Hébergée aux Écuries du Sagittaire, lieu-dit « Montras », l'association L'Étrier Bretoncelles, qui a pour but de promouvoir l'équitation, vient d'élire un nouveau bureau. Elodie PARENT est la présidente, Céline GOUDE et Stéphane ROCHETEAU vices-présidents, Marie-Laure DUBOIS-TOSO trésorière, Nancy HONICKER secrétaire et Sarah LOPEZ membre.

Une première action a mené sept cavaliers sur les plages normandes pour une journée.

Cette année, l'association souhaite organiser deux concours de dressage (club et amateur). Danièle Amar propose d'animer une formation Equifeel ouverte à tous (travail à pied sur le relationnel avec le cheval en liberté). L'association sera présente au vide-grenier de Bretoncelles le 1er Juillet, l'occasion d'accueillir tous ceux qui s'intéressent au cheval. En septembre la journée du cheval sera l'occasion de faire visiter les lieux à tous.

Contact : Elodie Parent 06 79 21 64 08 ou etrierbretoncelles@gmail.com



Journée du souvenir

Le 19 mars, le maire et son adjoint ont déposé une gerbe devant le monument aux morts à l'occasion de la journée nationale du souvenir et recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. La cérémonie s'est tenue en présence de la Vice-Présidente pour l'Orne de la Société des membres de la Légion d'Honneur, du Porte-Drapeau, et des membres de l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Bretoncelles.

Françoise Leblond



La municipalité encourage les initiatives

La commune est heureuse et fière d'avoir participé à une opération caritative organisée par deux jeunes Bretoncelloise, Morgane et Mathilde.

Le projet de terminale **Service à la Personne et au territoire** a conduit cinq élèves du Lycée Nermont de Nogent-le-Rotrou à collecter des fonds pour l'association « **Crapouille Family** » découverte et suivie sur Facebook. Morgane Chauveau, Amandine Gasselin, Margaux Blanchard, Céline Letertre et Mathilde Delplanque ont organisé **plusieurs actions** pour aider cette famille à **financer un verticalisateur** pour le petit Aaron atteint du **syndrome de l'anticonvulsivant**.

Après des photos de classe réalisées au lycée, des emballages cadeaux dans un magasin, les jeunes filles ont organisé une **bourse aux jouets** solidaire dans la salle des fêtes de Bretoncelles. « *La vente de gâteaux à la buvette et les 34 emplacements réservés aux vendeurs de jouets et articles de puériculture ont permis d'augmenter la cagnotte de l'association que nous soutenons* » expliquait l'une des jeunes filles. « *Elles ont répondu à l'objectif de ce projet de terminale avec brio ; travailler en groupe est un bon apprentissage pour apprendre à être autonome et à communiquer* » commentait la professeur principale des cinq élèves de terminale.



Mathilde, Morgane et leurs amies lycéennes

La vie de la Commune

Parcours du cœur

Savez-vous ce qu'est le parcours du cœur ? Créé en 1978 par la Fédération Française de Cardiologie c'est la plus grande opération de prévention santé organisée en France. Cette opération a pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risques.

Pour cette cause, **dimanche 15 avril 2018**, sous un temps nuageux, 78 personnes âgées de 3 à 77 ans ont pris le départ en marchant, en courant ou munis de leur vélo pour un parcours long de 4,2 km avec la possibilité d'effectuer une ou plusieurs boucles.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Bretoncelles ainsi que la Mairie remercient chaleureusement tous les manifestants de cette course pour leur participation ainsi que les généreux donateurs et espèrent vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

Damien Dos Anjos (Président de l'Amicale des pompiers)



État civil

Ils sont venus :

le 11 mars, Noam FOUCAULT

le 12 avril, Naëlie KASSEL

Ils nous ont quittés :

le 5 janvier, Ginette THUAULT née RENARD, 84 ans

le 9 janvier Yvette MEUNIER née GUILLEMIN, 95 ans

le 9 janvier, Paulette BOTINEAU née GEORGET, 92 ans

le 13 janvier, Renée FARDOIT née CALBRIS, 100 ans

le 17 janvier, Daniel SECRÉTAIN, 81 ans

le 6 février, Maurice SAVARE, 87 ans

le 21 février, Emma BANCHEREAU née LARDEUX, 95 ans

le 2 mars, Denise BROCHELARD née GOUHIER, 93 ans

le 2 mars, Éliane CIARAPICA née MARRIÉ, 91 ans

le 17 mars, Jean-Yves LE GUEN, 74 ans

le 29 mars, Michèle POIRIER née RIGUET, 61 ans

Assistantes maternelles agréées

Mme AUBRY Line

5 la Malardière ☎ 06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

6, résidence La Pezassière ☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle ☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance ☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

1, Clos des Brissetières ☎ 02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne ☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

7, Jonville ☎ 06 49 95 76 33

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger-Calbris ☎ 02 37 37 27 94

Mots croisés (solution page 40)

Horizontalement

- En avoir un bon coup, dénote de l'appétit (*substantif*)
- Hormone qui fait monter la pression
- La sainte des causes désespérées - Chaîne TV
- Prénom d'origine persane - Pâtisserie au rhum - (*la ligne complète est un conte !*)
- Avis de décès dans un journal (*singulier*)
- Moment où le soleil se lève (*pluriel*)
- Ceinture de kimono - Apparue - 206 (*constants*) dans le squelette humain
- Elles sont hypocrites chez le crocodile - Morceau de prune
- Saison appréciée (*pluriel*) - Détruisez
- Respectable

Verticalement

- Danse provençale
- Prénom féminin - Qualifie un sot ou un ignorant
- Éruptions cutanées souvent allergiques
- Poulie (*avec gorge*) - Petit cours d'eau - Maladie sexuellement transmissible (*sigle*)
- Initiales d'un chanteur toulousain (1929-2004) - Obtus
- Emplette (*phonét.*) - Plante grasse (*liliacée*)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

G. Perfectionné - À toi (*adj. poss.*)

H. Impression (*en imprimerie*) ou dépression (*en médecine*) - Bistrot anglais

I. Sigle de la trinitrotoluène - Panneau de fibre dure de bois compressé

J. E - Apéritif à base de gentiane

le privilège
l'esthétisme
la fonctionnalité
et la qualité.

6 Pierres Paysagères

Sylvain Sagot

06 43 15 89 73

Maçonnerie Paysagère

Maçonnerie Paysagère

Pavage, Béton décoratif...

Paysagiste Artiste

Aménagement en Bois

Clôture

Terrassement

**Entretien de Parcs
et Jardins**

6pierrespaysageres@orange.fr
www.6pierrespaysageres.fr

TAXI CAILLON

À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers
tous types d'établissements, en vous accompagnant
dans les démarches administratives.
Contactez nous au 02.37.52.09.39 ou 06.74.92.37.16



L'Atelier d'Elisabeth

Restauration de céramique



Elisabeth Alliquet
27 Le Bourg 61110 Bretoncelles
06 15 98 34 82

atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>



BRUNET CÉDRIC

maçonnerie, couverture, isolation
neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
port: 06.16.71.27.28
email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret 442077314100015



Les Bouffons des Planches... assurent !!!

« Ils ont fini par la casser la vieille soupière et manger la pâtée... ». Les nombreux spectateurs qui se sont rendus aux deux représentations savent ce qu'il en est de cette phrase codée...

Le texte ciselé de Robert Lamoureux, la mise en scène de Stéphane Fortin, le décor de « Mamie Ouine » un public enthousiaste et le grain de folie des Bouffons... tous les ingrédients pour une bonne soupe de rires, de bonne humeur...

La troupe remercie tous ceux qui contribuent année après année à la réussite de ces soirées théâtres.

Pour ceux qui ont envie de monter sur les planches, contacter David Lambert au 06 46 11 48 67.

Attention : date limite pour intégrer la troupe fin juin... après avoir satisfait à tous les contrôles techniques !!!



« L'ASSOCIATION »
Bille de Clown
PRÉSENTE

**3^e MEETING
OLDSCHOOL**
WEST. 61110
02.06.2018
BRETONCELLES

10h00 Ouverture du site
Tournoi de poker
(entrée gratuite jusqu'à 13h)

11h00 Départ balade dans
le perche

À partir de
14h00 Expo autos/motos
stands animations
tattooage, démo trial
Barbier et manège

À partir de 19h00
REPAS
12€ sur réservation

CONCERT
OMR
ON THE ROAD

**POSSIBILITÉ DE CAMPING
AVEC PTTI DÉJ**
5€

avec la participation des

INFOS ET RESERVATION
★ Samuel
06.14.67.17.71
★ Gaëtan
06.73.61.55.46

À l'occasion des
35^e Journées du Patrimoine
dont le thème est
« L'art du partage »,

**Bretoncelles
invite les enfants**
à une sortie nature dans
l'espace naturel sensible (ENS)
Vallées et marais

**le samedi 15 septembre
de 14h à 17h**
(nous terminerons par un goûter)
(les parents sont les bienvenus !)

**Rendez-vous à l'aire de jeux,
près de la piscine, à 14 h**
(en bottes de caoutchouc ou grosses chaussures,
avec un petit sac à dos et crayon, papier, ...)

Inscriptions et renseignements : mairie ☎ 02 37 37 23 27

4 mai 2018



CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67
Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64

LES NOUVELLES ACTIVITES DU CLUB DE LOISIRS :

L'atelier « **Vannerie** », du 17 novembre au 30 mars, cet atelier animé par Bernadette Boulay, Yvette et Albert Loyal de Préaux-du-Perche, a obtenu un franc succès auprès des 30 participants, venant jusqu'à 60 km de Bretoncelles. L'atelier reprendra en novembre prochain.

L'atelier « **Fleurs & Plantes** », animé par Colette Tafoiry, avec des conseils et démonstrations pour tout savoir sur la botanique florale. Pour les prochaines séances, Colette souhaite que les participants lui fassent part de leurs attentes

LES AUTRES ACTIVITES :

- **Cartonnage** avec Marie-Annette Haudebourg
- **Atelier Dessin** avec Bernard Delprat
- **Atelier Peinture** avec Bernard Delprat
- **Conversation en anglais** avec Nelly et Mark Slater
- **Randonnées pédestres** avec Monique Peisey
- **Jeux de société** avec Jacqueline Huard
- **Poupées frimousse** avec Maïté Lhuillier
- **Dictée ludique**, avec Nelly Slater
- **Promenades à vélo** avec Roland Peisey
- **Informatique** avec Daniel Aurillon

MANIFESTATIONS PREVUES : jusqu'au 31 décembre 2018

- Dimanche 1 juillet : Participation au Vide Grenier de Bretoncelles
- Dimanche 8 juillet : Sortie spectacle « Les Bodins » (COMPLET)
- Dimanche 23 septembre : Repas des adhérents avec animation par « La P'tite Ninie en chansons » et son orgue de barbarie
- Les 23 et 28 septembre : Formation « **Les gestes qui sauvent** » assurée par l'ASEPT (Association santé éducation et prévention sur les territoires), séance de 3h (Réservée aux adhérents, réunion d'information le 3 septembre, réservations obligatoires, 10 participants par séance)
- Dimanche 2 décembre : Bûche de Noël des adhérents
- 15 décembre : Participation au Marché de Noël de Bretoncelles

Pour participer à ces activités et aux manifestations du Club, l'adhésion personnelle comprend une cotisation annuelle de 15 €. Renseignements et réservations auprès de la Présidente ou la secrétaire.

Pour plus d'informations :

e-mail : « clrbretoncelles@gmail.com », site internet www.clubdeloisirsbretoncelles.fr, ainsi que l'agenda mensuel des activités affiché salle Gauthier-Lapierre et au Coccimarket

La Présidente Bernadette CHEVÉE

APE (Association des Parents d'élèves)



N'oubliez pas la
kermesse de l'école
le 23 juin !



Au Clair de Lune

samedi 12 & dimanche 13 mai

Stage de chant choral de

l'Association Au Clair de Lune, dirigé par Milly. « **Des histoires d'hommes** »
(06 73 91 09 34)

Dimanche 24 juin à 15h30

Concert des élèves de l'école de musique

Au Clair de Lune, suivi d'un goûter à partager grâce à la participation de chacun
(1, chemin d'Arrondeau ou sous la halle, selon météo)

La compagnie Halem Théâtre



part ce mois-ci, et pour la 3^e année, avec 2 acteurs du Royaume Uni pour jouer des spectacles en anglais dans les établissements de Normandie.

Avec 21 établissements et 30 représentations, nous prévoyons de continuer et de nous étendre sur l'Orne l'année prochaine mais aussi de proposer pour 2019 des spectacles avec des acteurs espagnols. Les professeurs d'anglais et d'espagnol peuvent nous contacter par email : halemtheatre@gmail.com.

Auprès de la commune, qui nous fournit un local pour stocker nos décors et costumes, nous avons toujours un engagement d'animation des marchés de producteurs avec l'orgue de Barbarie les 1^{er} samedis de chaque mois. Partageant les interventions avec d'autres associations, nous interviendrons cette année le 5 mai, le 7 juillet, le 1^{er} septembre et le 6 octobre.

Avec la ligue de l'Enseignement 61 et la FOL Fédération des Oeuvres Laïques 61, nous continuons notre partenariat sur une 2^e saison, après une trentaine d'actions culturelles auprès des enfants et des réfugiés, et plusieurs représentations de "Réponse à une petite fille noir-T-e" pour ce même public en 2017 à Alençon. Ils nous proposent cette année de continuer dans ce sens et de répondre avec eux à un important appel à projet de la DRAC Normandie (Direction Regionale des Affaires Culturelles).



10 ans déjà 2008 – 2018

L'association Bretoncelles Patrimoine et Nature a été créée le 21 juin 2008.

C'est donc son 10ème anniversaire qui a été rappelé lors de l'assemblée générale le 17 mars dernier. Que de chemins parcourus..... Citons notamment mais pas seulement :

Sentiers pédestres : 5 sentiers confirmés, 1 sentier revisité, 2 sentiers créés. Balisage de tous les sentiers.
Edition de 6 dépliants rassemblant les 8 circuits .

La Butte du Château : mise en valeur de la motte féodale avec un panneau spécifique en façade de la salle des fêtes, un pupitre au Val, des panneaux indicateurs sur place, un entretien régulier du site et la sortie prochaine d'un dépliant.

La mare de La Godefraise : une restauration avec le soutien du Parc Naturel et des habitants, une étude du GRETIA (GRoupement d'ETudes des Invertébrés Armoricaïns), un entretien régulier et prochainement une place d'honneur dans un livre de luxe publié par la Région. Pose d'un pupitre et plus récemment la coupe d'osiers pour la vannerie.

Les calvaires : Restauration du calvaire des

Maupinières puis celui de la Régeolière avec une entreprise locale. Messe en plein air le 1^{er} dimanche du mois d'août, suivi d'un pique-nique. Pose de pupitres.

Un livre pour l'Histoire : Bretoncelles, un village du Perche retrace toute l'Histoire de la commune au cours des siècles depuis la création de la motte féodale jusqu'à nos jours ou presque.

L'église St Pierre : Une participation financière de l'association à hauteur de 136 533 € pour réaliser les travaux extérieurs dont les 2 fausses portes. Réfection des peintures de l'ensemble des portes à l'ancienne. Aujourd'hui, restauration du choeur en vue de lui restituer ses peintures de la fin du 19ème siècle.

Mais 10 ans : ça se fête !

- Edition d'un set de table retraçant les principaux événements, en vente 6€ ou 10 € les 2
- 1^{er} rallye pédestre avec le Club de Loisirs, les Randonneurs du Perche et les Sentiers du Perche
- La brocante le 1^{er} juillet prochain avec l'ABEL et un stand BPN
- Les Journées Européennes du Patrimoine avec une vente aux enchères le 15 septembre à 16h et le tirage d'une tombola à 18h ainsi qu'une exposition des Croqueurs de pommes le 16 septembre avec une exposition de cartes postales anciennes.
- La cloture de l'évènement avec un concert de Rhoda Scott le 20 octobre à 18h

Qi gong et sophrologie

L'association le corps et l'esprit vous rappelle la possibilité, tous les mercredis de chaque mois jusqu'à juin, de faire à la carte et pour 5€ une séance de qi gong, de méditation, de sophrologie ou de yoga du rire (15 personnes minimum enfants compris).

ABEL

(association bretoncelloise d'éducation et loisirs)

Le 1er juillet , 28^e **vide-greniers** à bretoncelles de 7 à 19 h

Il est préférable de s'inscrire, surtout dans les rues où le vide-greniers est concerné, sinon vous risquez d'avoir des exposants devant chez vous alors que vous, vous vouliez le faire !!!!!

Pour vous inscrire appelez le 02 37 37 21 45

Merci de votre compréhension

Le président, Remy Tafoiry



Association des Galas de danse

Parlons un peu de notre spectacle de danse : "Fais danser ton clavier" présenté par les élèves de Bretoncelles, qui aura lieu à la salle Condé-confluence, à Sablons-sur-huisne, le samedi 19 mai, à 20h Nous attendons un public averti ou néophyte, désireux de passer un moment sympa , à encourager et apprécier les prestations de tous ceux qui monteront sur scène pour donner le meilleur d'eux-mêmes, et ravir les yeux des petits comme des grandsle tout sur des chorégraphies contemporaines, modernes , classiques et jazz !....
N'hésitez pas à vous déplacer, l'enthousiasme, la joie, le plaisir de la danse seront au rendez-vous....alors, pourquoi pas vous ?...

Elisabeth Pascault



Les Conseils d'Elisabeth

Faisons travailler des entreprises locales utilisant des matériaux locaux comme le chanvre, la terre

crue, la paille, le bois, des matériaux naturels et performants avec l'aide de la société Eco-Pertica, expert de l'accompagnement à l'éco-construction

Si vous avez un projet de réhabilitation d'un bâtiment ancien ou d'une construction neuve **Eco-Pertica** pourra vous aider à concrétiser ce projet (isolation, chauffage, aménagement ...), que vous passiez par des professionnels ou que vous souhaitiez réaliser vous-même ces travaux avec des matériaux locaux (chanvre etc) mais également avec des matériaux industriels comme la fibre de bois, dalles sèches granulats ...).

Un expert de la Société **Eco-Pertica** pourra lors d'une visite-conseil vous orienter dans le choix du meilleur compromis en fonction de vos besoins, des contraintes et des moyens disponibles.

L'objectif étant d'atteindre de hautes performances techniques (isolation, chauffage ...) et faire en sorte que l'éco-construction soit accessible à tous.

Une visite-conseil de 2h vous coûtera 120 € TTC et vous aidera donc à :

- définir les priorités et phasage des travaux,
- éviter certaines erreurs,
- vous informer sur les aides financières,
- vous mettre en contact avec des artisans locaux.

Eco-Pertica peut également :

- vous accompagner dans vos travaux (assistance à maîtrise d'ouvrage),
- vous aider à suivre le chantier d'un soutien léger à une prestation clé en main.

Si vous faites vous-mêmes vos travaux, **Eco-Pertica** peut également suivre votre auto-construction en fil rouge tout au long du projet.

Pour certains travaux, **Eco-Pertica** peut organiser un lancement de chantier avec un artisan compétent qui vous montrera comment vous lancer seul ou vous assister pour l'organisation de chantier participatif (accueil de bénévoles sur votre chantier).

Contact **Eco-Pertica** Tél : 09 72 37 86 09 Nocé
<https://www.ecopertica.com>

Pluviométrie (exceptionnellement arrêtée fin mars)

Au Moulin de Thivaux À la Gilardière

Année				
Mois	2017	2018	2017	2018
Janvier	52,5	164,8	45	-
Février	49,9	72,5	48	-
Mars	74,2	123	70	89
Avril	26,5	-	15	-

Veuillez excuser les irrégularités de relevés dues à l'envoi du PJ très tôt en avril à l'imprimeur et à la relève de Monsieur Monsallier par Monsieur Moreau qui a entraîné un 'trou' de 2 mois dans le relevé des données. MFI D

Relevés compteurs d'eau

Les agents municipaux passeront en mai et juin pour faire le relevé des compteurs.
Si vous êtes absents lors du passage, merci de prendre contact avec la mairie :

☎ 02 37 37 23 27
mairiebretoncelles@orange.fr



Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Monsieur MOREAU.
Un grand merci à Pierre MONSALLIER, qui a décidé de passer la main après des années de relevés fidèles, et bienvenue à Monsieur MOREAU dans nos colonnes.
Pour en savoir plus : www.agriculture-durable61.com



Concours des maisons fleuries 2018 : Fleurir Bretoncelles

Ce concours, organisé par la municipalité, est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Le fleurissement participe à l'image de la commune dont il est un élément essentiel.

**Aucun vandalisme n'a été déploré en 2017,
ce qui a permis de mettre en valeur
les efforts des uns et des autres.**

Règlement du concours

- Ce concours est ouvert à tous les résidents bretoncellois, particuliers ou professionnels, et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement en complétant l'effort réalisé par la municipalité et de récompenser les habitants qui embellissent leur maison, jardin, balcons, terrasses, murs et fenêtres.

- Seuls les habitants demeurant en campagne s'inscrivent.** Pour cela, ils ont le choix :

- coupon sur papier libre à la Mairie,
- mail à « mairiebretoncelles@orange.fr »,
- téléphone à la Mairie au 02 37 37 23 27 ou
- le site Internet « bretoncelles.fr ».

- Le concours comporte 4 catégories :

1ère catégorie : maisons sans terrain ou logements en immeuble,

2ème catégorie : maisons avec jardin et espace vert dans la zone agglomérée,

3ème catégorie : boutiques et établissements commerciaux et industriels,

4ème catégorie : maisons ou fermes hors agglomération.

Sont prises en compte les décorations florales visibles de la voie publique.

- Les éléments pris en compte pour la notation comprennent
 - l'aspect général (environnement, ampleur du fleurissement, recherche et créativité),
 - l'intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage),
 - la propreté, la netteté et l'entretien.

Les photos prises lors des visites et leurs droits d'utilisation font partie intégrante du concours, sans aucune contrepartie.

- Le jury est composé de membres du Conseil municipal, de bénévoles, de professionnels de l'horticulture et de membres extérieurs à la commune. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

- Les résultats seront communiqués dans « **Le Petit Journal** » de septembre 2018 et la remise officielle des prix se fera à l'occasion de la **cérémonie des vœux**. Les lauréats se verront remettre un lot sous forme de bons d'achat dans les magasins du village.

- La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin 2018 pour les résidents en campagne.

**Le présent règlement pourra être modifié
pour les futures années.**

**Pour tout renseignement
complémentaire :**



Mairie de Bretoncelles : 02 37 37 23 27



Formations Secourisme (Initiation aux Premiers Secours, SST, MAC SST, Utilisation du Défibrillateur, AFGSU...)
Incendie (Sensibilisation incendie, Manipulation des extincteurs, EPI, ESI, Evacuation, Unité mobile...)
Sécurité (Sensibilisation Risques Terroristes, Risques Chimiques, Gestes et Postures, Habilitation électrique...)
Vente et maintenance des extincteurs



Lieu dit l'Annerie 61110 DORCEAU

Tél : 02.33.83.99.43 / 06.25.94.74.89 Email : sis.formatio@orange.fr

20 ans Le Parc fête ses 20 ans le 27 mai

Créé en 1998, le Parc naturel régional du Perche fête cette année ses 20 ans.

Plusieurs rendez-vous sont programmés tout au long de l'année pour célébrer cet anniversaire. À cette occasion, le Parc a également voulu donner un coup de projecteur sur les actions des associations locales et s'est associé par exemple à Bretoncelles Patrimoine Nature et au Club des Loisirs de Bretoncelles pour un rallye pédestre en avril dernier.

Un grand rendez-vous est également donné à tous les habitants pour fêter cet anniversaire le dimanche 27 mai à la Maison du Parc. Après un apéritif géant offert par le Parc, un pique-nique tiré du sac permettra de partager un bon moment avant une après-midi riche en jeux, en musique et en ateliers découvertes... Vers 17h30, tous les participants seront réunis afin de former le nombre « 20 » devant le manoir pour la photo-souvenir prise depuis le ciel ! Gratuit - de 12h à 18h

Des conseils pour les constructions dans le Perche

Après son guide de *Conseils pour la restauration du patrimoine bâti*, le Parc vient d'éditer un nouveau document consacré cette fois aux constructions neuves. Afin d'aider et d'accompagner les candidats à la construction, ce guide recense les volumes de la maison, les formes des ouvertures, les couleurs des enduits ou les styles de tuiles qui s'insèrent le mieux dans le paysage percheron.

En effet, l'acte de construire une maison est important dans une vie mais plus durable encore dans le paysage. Au-delà des modes qui demain lui feront perdre de sa valeur, une maison neuve bien adaptée à son environnement peut s'avérer un choix judicieux pour l'avenir ! Le guide tord aussi le cou à certaines idées reçues sur les éventuels surcoûts, souvent compensés dans un projet bien réfléchi.



Vos randonnées bientôt en un clic !

Lauréat aux côtés de 10 autres territoires français d'un appel à projets national pour la structuration touristique, le Parc a lancé un vaste chantier pour faire du Perche une destination d'excellence pour les randonneurs. Autour de la table, communes, CdC, fédérations et associations de randonnée ont défini un projet qui prend désormais forme avec localement les premiers diagnostics des chemins de randonnée existants.

Grâce à une récente formation sur le droit des chemins organisée par le Parc avec le CNFPT (*centre national de la fonction publique territoriale*), élus, secrétaires de mairies, responsables d'offices de tourisme et garde-champêtre ont fait le point sur les droits et devoirs de chacun en matière d'entretien ou de sécurité. L'objectif est de faire émerger rapidement une offre de grande qualité tant pour la pratique de la randonnée que pour la découverte du patrimoine percheron. Dès cet été, des cartes interactives seront mises en ligne sur le site du Parc pour promouvoir très largement le Perche, terre de balades et randonnées !

Plus d'informations sur parc-naturel-perche.fr et au 02 33 85 36 36



Dorothee et Bruno EDON

Entretien-Réparation véhicules toutes marques
Ventes neufs et occasions toutes marques
Entretien - réparation - Vente matériel motoculture
Véhicule sans permis - Dépannage
2 ZA de La Croix des Chênes 61110 Bretoncelles

02 37 37 23 60 E-mail : db.auto61@orange.fr

Ouvert du mardi au samedi

BRETONCELLES, UN VILLAGE, DES HAMEAUX

Huitième promenade dans l'origine des noms de lieux dits



Le Point du Jour lié à l'astre solaire est un bon départ. Laissons derrière nous **Le Douaire**, terme de jurisprudence médiévale, reposant sur le latin médiéval *dotarium*, très fréquent

en Normandie, où il évoque bien sûr une terre ou une propriété donnée en douaire ; il peut éventuellement s'agir d'un *douaire coutumier*, établi et ordonné par la coutume. A notre gauche se situe **La Clairière**, dont le mot est de formation tardive vers le 15^e siècle, et nous arrivons au lieu-dit **Les Châtelets** ainsi qu'au bois du même nom, de l'ancien français *chastelet*, petit château, ouvrage défensif ici sur une hauteur. On remarquera la proximité du toponyme avec la frontière des généralités et aujourd'hui des départements.

Après **Les Defais** qui offre deux solutions, soit le domaine de Defay, nom d'origine de Fay, du gallo-roman bois de hêtres, soit le toponyme formé sur l'ancien français *desfaire*, compenser, terre donnée en réparation, voici **L'Arrachée**, du latin classique *eradicare*. Puis **Les Souches**, dont l'origine est *soche*, gaulois, et **La Maçonnerie**, le domaine de Maçon ou Masson.

Contrainte formée par un écran végétal, frontière parfois oubliée puis retrouvée, **La Haie Neuve** vient de l'ancien français. Même plus tardivement, les haies sont souvent des bois servant de limites. C'est bien sa valeur ici : il s'agit d'un petit bois délimitant localement les territoires de

Bretoncelles et Vaupillon, et partant, ceux de la généralité d'Alençon (à laquelle appartenait Bretoncelles) et d'Orléans (dont relevait Vaupillon), aujourd'hui la limite de l'Orne et de l'Eure-et-Loir. Quant au **Bois Chalot**, c'est celui de Charles du bas-latin *Carolus*, adaptation latine de *Karl*, *Chalot* est une forme dialectale de l'Ouest de *Charlot*.

Françoise Leblond
(d'après Dominique Fournier, linguiste)





Cabinet d'Architecture
Sébastien GARNIER
Port. 06 82 39 14 43
Email : sebgarnier.archi@orange.fr
Site : www.Garnier-architecte.com
25, rue de la Tuilerie / Dorceau
61110 Rémalard en Perche



Guy MALARD
Maçonnerie - Couverture
Carrelage - Restauration



Le Haut May 61110 Bretoncelles
02 37 37 20 61

Annuaire de la commune

Mairie : ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32
Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

Communauté de Communes Cœur du Perche ☎ 02 33 25 44 85

École élémentaire : ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : Madame **Nathalie LIGER**

Cantine : ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettoncelles/index.php/>

Ramassage des ordures ménagères
le mardi matin sauf le 1^{er} mai, Noël et jour de l'an

Déchetterie à Rémalard : ☎ 02 33 83 07 43
(horaires en page 40)

Eau

Brettoncelles : mairie * **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63

Le Pas St L'Homer : * **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF : ☎ 08 10 33 30 61

Gendarmerie : ☎ 17

* Rémalard : lundi, 8h à 12h - mercredi et vendredi, 14h à 19h

* Longny au Perche : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers : ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

S.A.M.U. : ☎ 15

Médecin (Cour arrière de la Mairie, 24 rue Lucien-David) :

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08

Consultation : lu ma je ve, 12h30-15h30
me, 8h30-11h30 - sa, 9h30-11h30

Sur RV : lu ma je ve, 17-18h

Masseur-Kinésithérapeute (derrière la mairie) :

Léa DEBRAY ☎ 06 81 34 45 37 & leadebray@live.fr

Horaires du cabinet : lu me je : 9h-12h30 - ma ve : 14h-18h

Pharmacie : ts jours 9-12h30 & 14-19h

fermé les mercredis et samedis après-midi

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières : ☎ 02 33 83 62 62

Maison de retraite : ☎ 02 37 37 20 92

CPAM : permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9h à 12h45 et 14 à 16h

Assistante sociale : ☎ 02 33 85 30 20 *Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h30 à 12h*

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - ☎ 02 33 83 56 56

Ambulances Charles ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé)

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union national de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

La Poste : ☎ 02 37 37 24 95

mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,
samedi et mercredi matin de 9h à 12h, (fermée les lundi, mercredi et samedi après-midi)

Espace Culturel Abbé-Fret

Bibliothèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27 ou biblio.brettoncelles@wanadoo.fr
mardi et jeudi, 9h à 12h - mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18h

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,

de 14h à 18h, sauf 16h le samedi

Uniquement sur RV l'après-midi

Notaire

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02

Fax : 02 37 37 26 32

Messes à Bretoncelles

<http://paroisse-saint-germain-st-lhomer.asso-web.com/35+horaire-des-messes.html>

Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

Mission locale : ☎ 02 33 83 09 42

MAP (marché ambulant du Perche)

épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93

Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) :
Michel MOULIN michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) :
Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 21 45

ADI (association pour la diffusion de l'information) :
Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles,
☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

ACPG (anciens combattants, prisonniers de guerre) :
www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

Amicale des Pompiers : Damien DOS ANJOS Mairie de Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (association des parents d'élèves) : Alice CHERY,
ape.bretoncelles@hotmail.com

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Elisabeth Pascault,
Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27

Au Clair de Lune, École de musique associative, Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34 et
Auclairdelune.asso@gmail.com

Badminton Club Bretoncellois : Sébastien FONTENY,
33 bis rue de la Vallée, Condé-sur-Huisne, ☎ 06 21 01 24 83 &
bcb61.free.fr

Bille de Clown : Samuel DORDAIN, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 14 67 17 71 (Yoga, Aikido...)

Boules Bretoncelloises : Gabriel SEBOK, 14 La Maintelonnère, ☎ 02 37 52 77 62 & bretoncelles.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) :
Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & bretoncelles.pn@free.fr

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 & bretoncelles.fr

Étrier bretoncellois (L') : Élodie PARENT, 1 Montras, etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21 64 08

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) :
Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (gymnastique volontaire - groupe folklorique Bretoncellois) : Martine SIRDEY, Mairie de Bretoncelles,
☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Corinne CROSNIER,
2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

Halem Théâtre : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27

Le Corps et l'Esprit (*Qi qong et Sophrologie*) : Marc LECORRE ☎ 06 73 56 86 75 www.chartres-sophrorelax.com

Livres au Perche : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-Lemaître
☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRÉTAIN, La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

SEL (système d'échange local) : Jocelyne VANNIER CHAUMIER, 15 rue du Moulin-Pley 61110 Condé-sur-Huisne ☎ 06 30 03 31 91

Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae » : Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89, lesperchesduart.tae@gmail.com

USN (union sportive nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU :
10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13

Horaires SNCF (jusqu'au 7 juillet 2018)

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site
<http://maligne-ter.com/paris-chartres-nogent/>

Fiche complète Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :
https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-167597_tcm56-167549.pdf

Paris Montparnasse - Versailles-Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:47	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
Chartres		06:42	08:24	07:37	12:08	16:09	17:24	17:27	17:27	19:24	19:27
Chartres (D)	06:07	06:48	08:29	08:29	12:29	16:32	17:29	17:29	18:29	19:29	19:29
La Loupe	06:32	07:18	09:02	09:01	13:01	17:05	18:01	18:01	19:02	20:02	20:02
Bretoncelles	06:42	07:25	09:10	09:10	13:10	17:12	18:09	18:09	19:10	20:10	20:10
Condé sur H.	06:49	07:31	09:16	09:16	13:16	17:18	18:15	18:15	19:16	20:16	20:16
Nogent-le-R. (A)	06:56	07:36	09:22	09:22	13:22	17:24	18:22	18:22	19:22	20:22	20:22
Nogent (D)	06:57	07:36	10:44	10:44		17:57	18:26	18:26	19:44	20:46	20:45
Le Mans	07:48	08:24	11:22	11:22		18:48	19:17	19:17	20:27	21:27	21:27

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles-Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:38	06:01		06:40		12:40	15:38	16:40	17:38		
Nogent (A)	04:15	06:31		07:30		13:32	16:15	17:36	18:15		
Nogent-le-R. (D)	05:34	06:37	06:37	07:31	08:36	13:34	16:37	17:37	18:37		
Condé-sur-H.	05:37	06:43	06:43	07:38	08:42	13:40	16:43	17:43	18:43		
Bretoncelles	05:43	06:49	06:49	07:44	08:47	13:45	16:49	17:49	18:49		
La Loupe	05:58	06:58	06:58	07:53	08:55	13:53	16:58	17:58	18:58		
Chartres (A)	06:30	07:30	07:30	08:26	09:25	14:23	17:30	18:30	19:30		
Chartres (D)	06:32	07:32	07:35	08:32	09:35	14:52	17:35	18:35	19:35		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:24	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:36	10:50	15:53	18:50	19:43	20:50		

Dates à retenir

Sur la commune

- . samedi 12 & dimanche 13 juin : **Stage de chant choral** avec l'Association **Au Clair de Lune**
- . samedi 2 juin : **Meeting Old School** (3^è édition)
- . samedi 2 juin (10-12h) : **rendez-vous Nature** avec le Parc «La mare, un écosystème miniature»
- . samedi 16 juin : **7^è Festival des Z'arts** avec l'association **Bille de Clown**
- . samedi 23 juin : **Kermesse de l'école**
- . dimanche 24 juin : **Fête de la boule** (sur le terrain)
- . dimanche 24 juin : **Concert des élèves de l'école de musique Au Clair de Lune**
- . dimanche 1er juillet : **Vide-greniers**
- . samedi 21 juillet : **Fête communale**
- . samedi 26 juillet (14-17h) : **rendez-vous Nature** avec le Parc « **Les insectes** »
- . samedi 15 septembre : **Balade-nature pour les enfants** à la découverte de l'ENS
- . dimanche 16 (10-18h) : Exposition des **Croqueurs de pommes**

Permanences des élus

Afin de renforcer notre proximité et répondre plus rapidement à vos demandes, deux adjoints, Sylvie Hée et Eric Chérot vous accueilleront lors de **permanences sans rendez-vous** le **1er samedi de chaque mois de 10h à midi**.

N'hésitez pas à venir les voir, les solliciter : ils sont à votre service.

Pour rappel :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous à la mairie tous les lundis et mardis.

Réunion du Relais d'Assistantes

Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

☎ 02 33 25 44 85

Horaires déchetterie

Été (1er avril-30 sept) : lu->ve 9h-12h30 / 13h30-19h - sa 10-12h/14-18h

Hiver (1er oct-31 mars) : 9h-12h30/13h30-18h sa 10-12 : 14-17h

Calendrier scolaire

Année scolaire 2018/2019 zone B

vacances d'été :

du samedi 7 juillet au lundi 3 septembre

vacances de la Toussaint :

du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre

vacances de Noël :

samedi 22 décembre au lundi 7 janvier 2019

Dates des prochains Conseils municipaux

vendredi 1er juin à 20h30

jeudi 12 juillet à 20h

vendredi 14 septembre «

vendredi 19 octobre «

vendredi 30 novembre «

vendredi 25 janvier «

vendredi 1er mars «

mercredi 10 avril «

Halte-garderie «Petits Bolides»

- à Condé les lundis, mardis, mercredis & jeudis

- à Rémalard les vendredis
de 8h30 à 17h ☎ 06 74 29 22 32

Solution des mots croisés de la p. 28

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	F	O	U	R	C	H	E	T	T	E
2	A	D	R	E	N	A	L	I	N	E
3	R	I	T	A			A	R	T	E
4	A	L	I		B	A	B	A		E
5	N	E	C	R	O	L	O	G	I	E
6	D		A	U	R	O	R	E	S	
7	O	B	I		N	E	E		O	S
8	L	A	R	M	E	S		P	R	U
9	E	T	E	S			T	U	E	Z
10		E	S	T	I	M	A	B	L	E

**EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

Être mutualiste,
c'est agir au contact
de nos 3.5 millions
de sociétaires,
sur le terrain.

groupama.fr | Groupama Centre-Normandie

Prévoyance | Auto | Habitation | Santé

Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Saint Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

09 89 26 10 11
APPEL AVEC SURTAXE

Groupama
CENTRE-NORMANDIE
10 rue de l'Écluse 61100 Rémalard

BMD
sans gluten

Nous trouver
BMD sans gluten
Les Docks de Saint-Marc
61110 Dorceau - Rémalard-en-Perche

Nous contacter
info@bmdsansgluten.fr - https://
bmdsansgluten.fr
Tél. 02 33 73 95 01 - 06 82 45 02 28



Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant

Tél 02 37 37 24 10

4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles



**TRANSPORTS &
DEMEMAGEMENTS**

ALG
DISTRIBUTION

Camion 20 m3 avec hayon
Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108
BRETONCELLES

Mail: algdistribution61@gmail.com

Aux prairies du Perche
Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
8h - 17h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

5 rue des camélias
61290 Neuilly-sur-Eure
Tel: 02 33 83 59 80

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 17h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

Vos bouchers Frédéric et Vincent
vous proposent:

- une viande de la région, choisie par leurs soins
- une charcuterie artisanale souvent récompensée
- des plats cuisinés
- des rôtis spéciaux
- la réalisation de vos buffets froids
- des colis préparés en boutique

* boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été




Entretien THOMAS
Parcs & Jardins Christophe

La Jolivetière
 61110 CONDEAU

☎ **LIGNE DIRECTE 02 33 73 38 23**

Arnaud Bourgouin
 Perspectiviste

Lieu dit la dougère
 61100 Breloncelles
 Email : berzyl@hotmail.fr



02 33 73 38 23

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE

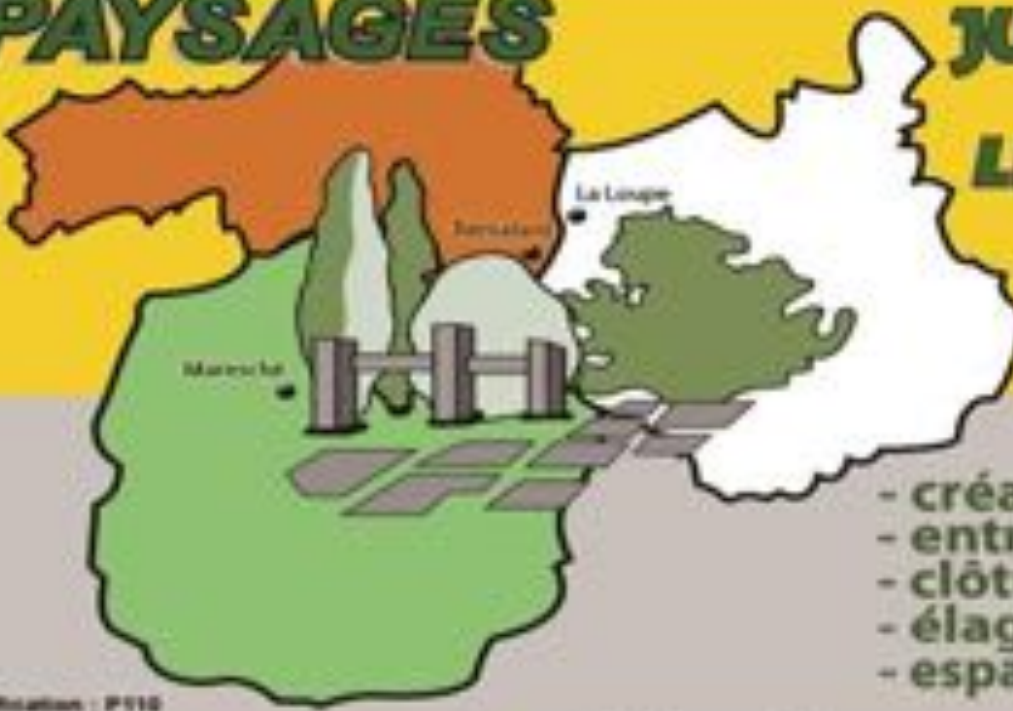
Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
 Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
 Site internet : www.arpatrimoine.com
 Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr



**Emplacement
 disponible à 57 €**
 (tarif 2018)

PAYSAGES JULIEN & LEGAULT



**- créations
 - entretien
 - clôtures
 - élagage
 - espaces verts**

Qualification : P110

Agence de l'Orne Eléonard BP 27 61110 BELLOU SUR HUISNE Tél. : 02 33 73 40 54	Agence de l'Eure et Loir 52 Avenue du Thymard BP 51 28240 LA LOUPE Tél. : 02 37 81 06 38	Agence de la Sarthe 1 Rue du Bois du Frou ZA Maine Eco Park - BP 11 72170 MARESCHE Tél. : 02 43 33 93 49
---	--	--



Chauffage toutes énergies
 Plomberie - Sanitaire
 Electricité
 Climatisation - Ventilation
 Dépannages - Services Après vente
 Installations Solaires (Agrément Qualisol)
 Alarme
 Portail Electrique
 Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
 Web : <http://www.tireau-pitel.com>

LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
 61110 Rémalard
 Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tél: 02 33 81 57 83

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée
 en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 71 Esplanade Bérlioz de L'Assommoir, CS 70074, 14000
 CAEN (55353), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 478 834 198. Société
 de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 822 848.



*Garde d'animaux
 Visites à domicile*

en Compagnie de Sophie
 Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
 N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

POUR TOUS TRANSPORTS :

*Transports Urgents,
 Liaison SAMU,
 Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

*Aéroports,
 Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

**AD
EXPERT**



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS

Route de l'Aigle
ZA La Croix des Chênes
61110 BRETONCELLES

VÉHICULES

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4
(rotation inversée tous types de transmission)

Sébastien PIGEON
Gérant contrôleur
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
8h30-12h30/14h-18h30
Prise de rendez-vous par courriel :
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
Membre du groupe SCS
RCS Alençon 502 966 211

SECURITEST 
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE